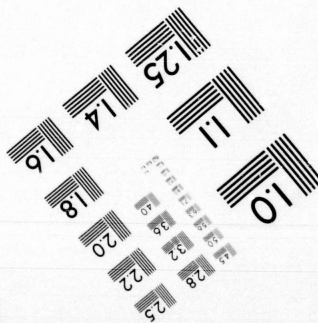
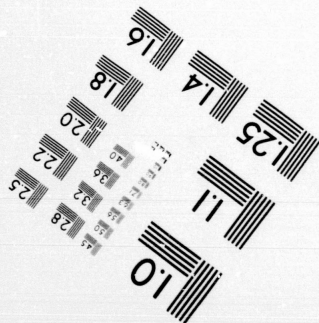
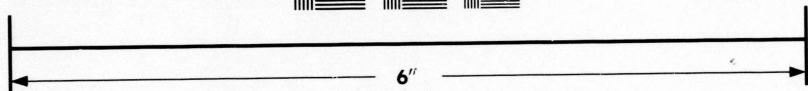
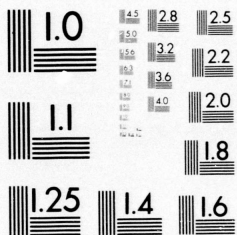


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Canadian

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1979

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

The image possible of the original film copy

The last contain t or the sy applies.

The original filmed w institutio

Maps or in one ex upper left bottom, following

plaire
Certains
té de la

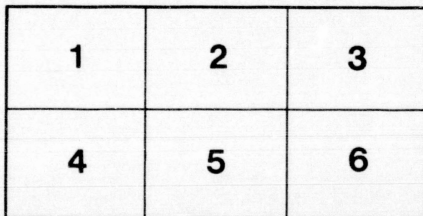
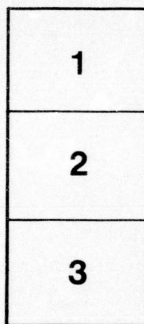
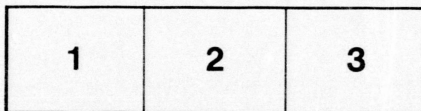
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

National Library of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

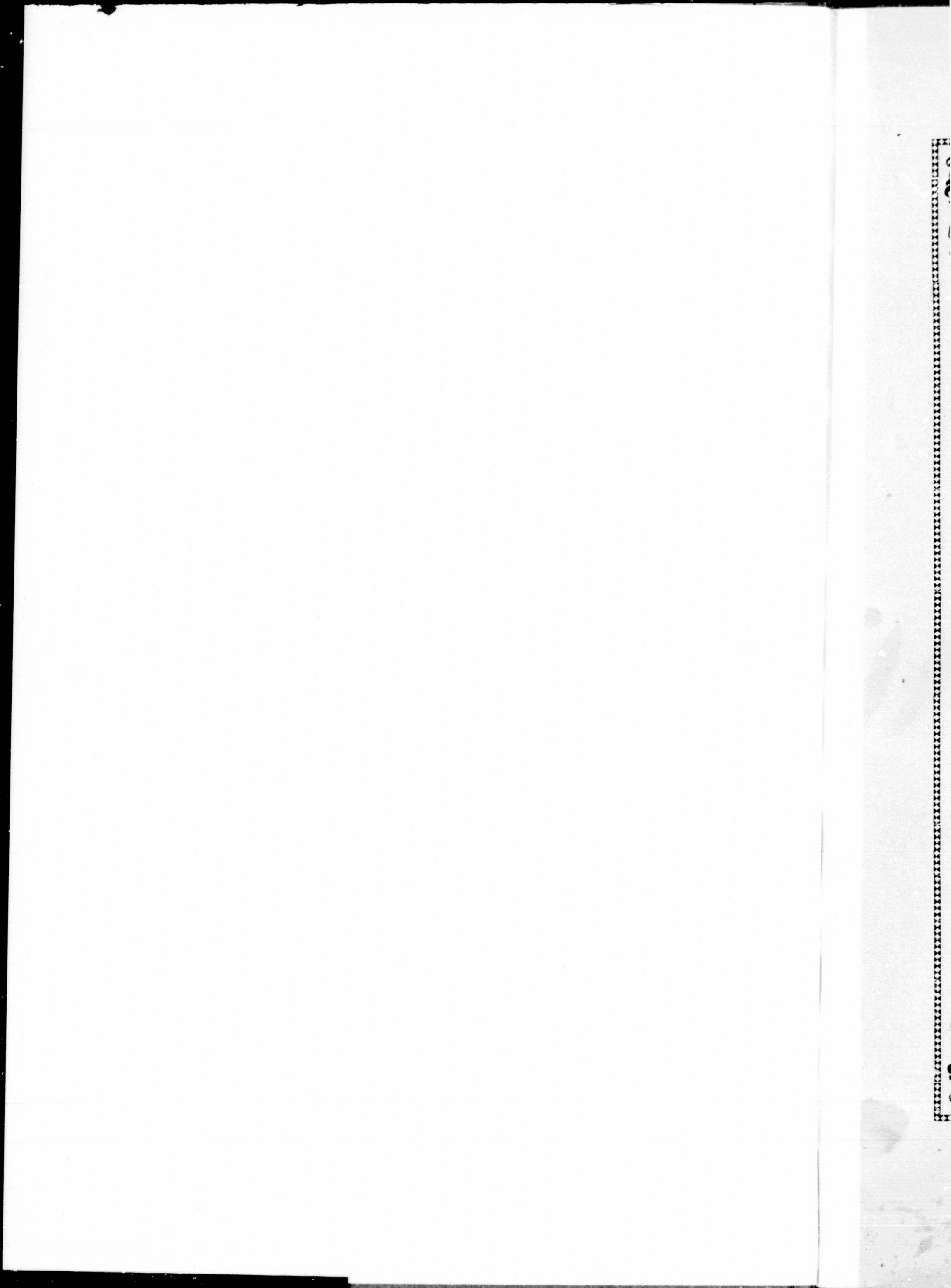
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :

uent





L'ÉCOLE

AUX

APPARITIONS MYSTÉRIEUSES

PAR

L'abbé Ph.-F. BOURGEOIS

MAÎTRE ÈS ARTS, MEMBRE CORRESPONDANT DU CERCLE
CATHOLIQUE DE QUÉBEC, PROFESSEUR AU
COLLÈGE ST-JOSEPH, N.-B.



MONTREAL

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

256 et 258, rue Saint-Paul

—
1896

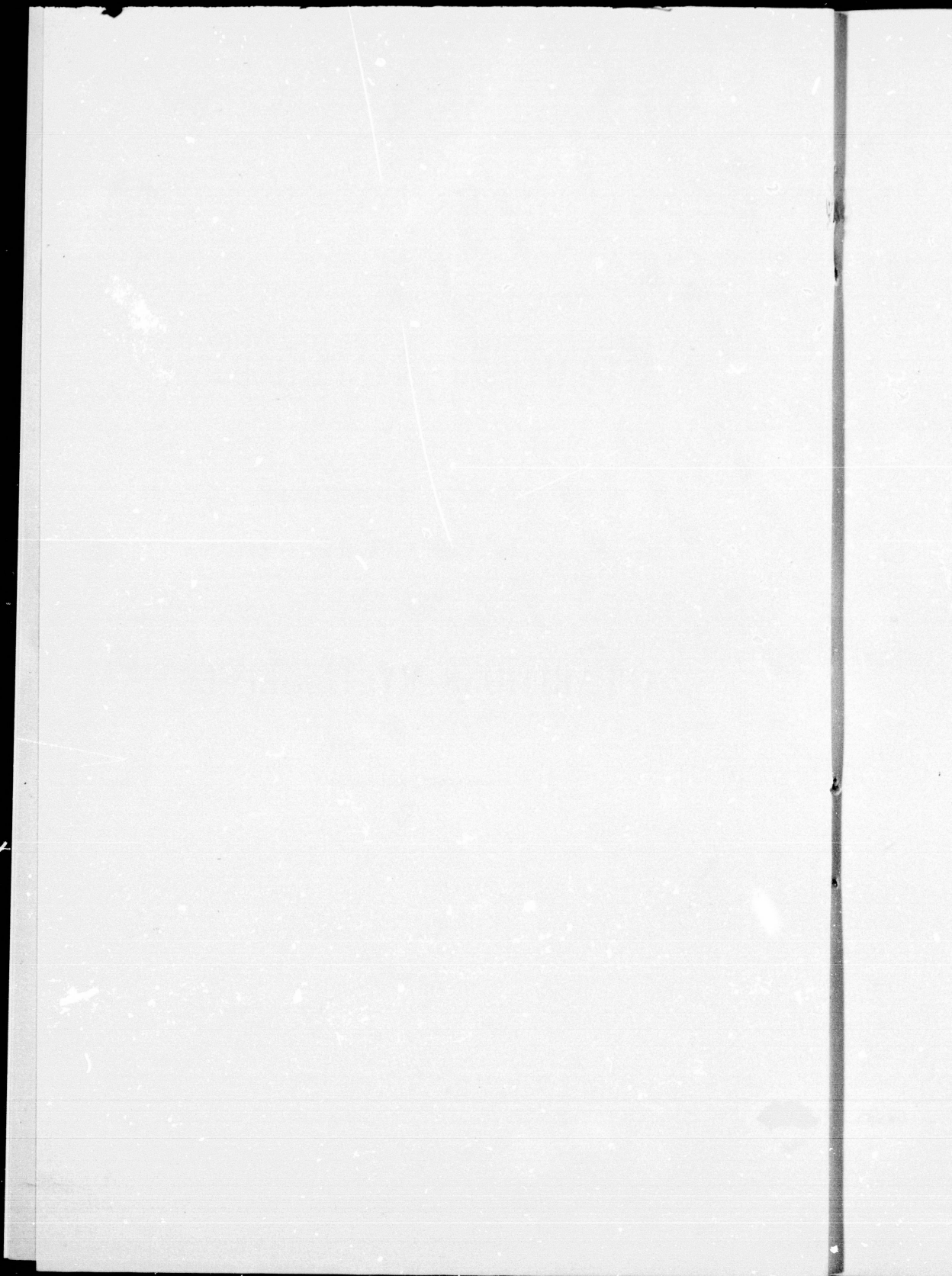




L'ÉCOLE

AUX

APPARITIONS MYSTÉRIEUSES



L'ÉCOLE

AUX

APPARITIONS MYSTÉRIEUSES

PAR

L'abbé Ph.-F. BOURGEOIS

MAÎTRE ÈS ARTS, MEMBRE CORRESPONDANT DU CERCLE
CATHOLIQUE DE QUÉBEC, PROFESSEUR AU
COLLÈGE ST-JOSEPH, N.-B.



MONTREAL

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
256 et 258, rue Saint-Paul

1896

BT652

C3

B68

Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada,
par l'abbé PH.-F. BOURGEOIS, en l'année 1896, au bureau du
ministre de l'Agriculture.

AVANT-PROPOS

L'été dernier, un correspondant anonyme écrivait à l'éditeur du *Brann's Iconoclast*, une lettre au cours de laquelle il s'évertuait à jeter du ridicule sur les apparitions de la sainte Vierge à Tilly-sur-Seulles, en France.

Avide de mettre en relief,—et cela dans le plus fort degré de lumière possible,—la crédulité et la simplicité des catholiques, notre homme découpa d'un journal de la campagne, un rapport très exagéré au sujet des apparitions de la Mère de Dieu à Louise Palinière. Puis, envoyant cet extrait à la revue mensuelle de M. Brann, il ajoutait les réflexions et les questions suivantes :

“ A peu près une fois par an, les catholiques se montent la tête et courent par tout le pays, à la suite de tels hallucinés, sans se douter qu'ils exposent ainsi la religion au mépris public et qu'ils font des athées avec leurs ridicules singeries.

“ Pourquoi ne tournez-vous pas la force de vos batteries iconoclastes contre ce *fol-de-rol*, contre ces actes de véritable folie ? Quelle est votre opinion au sujet des gens qui encouragent de semblables idioties ?

A cela, M. Brann, qui est libre-penseur et dont le journal mensuel est écrit pour les libres-penseurs

répondait ainsi : — “ Tout homme qui écrit une lettre mettant en doute la raison ou l'honnêteté d'une phalange nombreuse et patriotique répandue au sein de notre race américaine, devrait au moins avoir le courage moral d'apposer sa signature au bas de son écrit ou bien de le jeter au feu.

“ Une raillerie anonyme est un coup de lâche lancé à la faveur des ténèbres. Les éditeurs de journaux ou de revues feraient bien de jeter au panier tous ces persiflages émanant de gens très peu responsables, de personnes, en un mot, qui peuvent détruire beaucoup plus de choses, dans une minute, qu'elles n'en sauraient édifier dans un mois.

“ Toutefois, comme mon correspondant a voulu se prononcer sur un sujet qui intéresse vivement la foule, cette fois-ci, je n'appliquerai pas la règle relative aux productions anonymes, et je donnerai mon opinion, puisqu'elle est sollicitée.

“ En vérité, je crois faiblement aux miracles, soit anciens ou modernes ; je suis porté à regarder ces apparitions surnaturelles comme des idiosyncrasies provenant de névropathes religieux. Cependant, je suis convaincu qu'il y a, dans ce monde, plus de choses extraordinaires que ma philosophie n'est portée à en admettre. Pour ce qui est du surnaturel aussi bien que pour tout le reste, il est toujours bon de se rappeler l'apophtegme suivant de Sénèque, que “ *plusieurs personnes eussent acquis plus de sagesse, si elles ne se fussent trop hâtées de croire qu'elles en possédaient déjà suffisamment.*

“ Si la période des visites angéliques ou célestes a jamais commencé, nous n'avons aucune raison de

croire qu'elle soit déjà terminée. Et dire que notre divin Sauveur s'est révélé à sainte Thérèse ou que la sainte Vierge est apparue à une enfant de Tilly-sur-Seulles n'est pas plus étonnant que de voir Jacob lutter durant toute une nuit avec un ange, ou d'entendre Jéhovah parler à Moïse au milieu d'un buisson ardent.

“ Si, dans l'histoire du monde, il fut jamais un temps où quelque chose de plus que la loi écrite ait semblé nécessaire pour affermir la foi chancelante de l'humanité, c'est assurément l'époque que nous traversons aujourd'hui.”

— Quand un libre penseur comme l'éditeur Brann ne craint pas de publier, dans son journal, les réflexions que nous venons de lire ; quand il pose ainsi résolument, devant ses lecteurs, comme le quasi défenseur de la jeune Palinière ou de voyantes catholiques, pourquoi nous, après trois ans d'attente, n'oserions-nous pas relater à nos familles acadiennes et au monde entier les phénomènes qui se passent à Scoudouc depuis tout près de quarante mois ?

Si la foi et la religion ne s'y sentent pas intéressées, pourquoi l'histoire, qui est toujours, elle, libre et indépendante, ne viendrait-elle pas revendiquer son droit et enregistrer, dans les annales du pays, des événements de ce genre, avant qu'ils soient en partie oubliés ou du moins notablement altérés ?

Sans doute, pour ce qui a trait au caractère de ces visions et à leur degré de sûreté, l'historien, — qu'il soit prêtre ou laïque, — n'a pas d'opinions à

émettre de son chef. En pareille occurrence, c'est à l'évêque diocésain qu'il appartient de faire des ordonnances, d'instituer des commissions d'enquête, de faire examiner l'authenticité et la nature des apparitions, et de rendre enfin un jugement en accord avec les témoignages et avec les règles tracées par Benoît XIV pour le discernement des apparitions vraies ou fausses.

Le clergé a l'habitude et souvent l'ordre de se tenir en dehors de tout mouvement populaire relativement aux apparitions de ce genre. Pour lui, il est sage d'opposer à l'effervescence des esprits une ligne de conduite où la prudence et la temporisation ressortent pleinement devant le public.

“ En pareil cas, plus le clergé, a-t-on dit, se tient en dehors du mouvement des foules, plus il est rebelle et même un peu hostile à la foi populaire, plus l'œuvre surnaturelle montre sa force en triomphant sans aucune aide extérieure, par elle-même, par sa vérité intrinsèque, par sa puissance propre et malgré l'opposition ou l'abstention de tout ce qui en ce monde, porte le nom de Pouvoir.”

Voilà pour le clergé comme corps.

Il en est tout autrement du peuple et de l'histoire, qui ne peuvent se désintéresser de pareils événements, lorsque ceux-ci se perpétuent pendant de longs mois et des années, et que rien n'empêche, du côté de la foi et des mœurs, qu'on en fasse le relevé et la publication.

Elles seraient, en vérité, trop à plaindre nos populations, si les journaux ou brochures qui entrent dans leurs foyers ne se reconnaissaient que le pri-

vilège de raconter des meurtres et des scandales comme ceux de Bear River et de Meadow Brook. Non ! le juste vit de la foi et tout ce qui nourrit cette vertu, soit dans le domaine des idées reçues ou dans l'ordre de la nature, est une manne qu'il ne faut pas refuser au peuple, lorsque Dieu l'envoie dans ce pauvre désert de la vie.

Mû par ces considérations et agissant aussi d'après les conseils de personnes graves et responsables, nous nous sommes décidé,—il y a quelques semaines,—à prendre quelques notes sur les apparitions de l'école de Dorchester Road et, après les avoir mises en ordre, de les livrer à la publicité, sans plus de délai.

Dans la relation de ces prétendues apparitions nous laisserons la parole aux voyants et aux voyantes qui seront responsables, eux-mêmes,—devant le public et devant la postérité,—de la véracité de leurs rapports.

Nous n'avons pas recueilli les témoignages de tous ceux qui disent avoir vu : nous fournissons les principaux. Parmi les témoins, il y a des personnes d'un âge mûr, d'autres sont dans l'âge de la vieillesse ; la plupart cependant sont de jeunes enfants, — des filles principalement. Tous ceux ou celles que nous avons interrogés ont répondu à nos questions avec un air de sincérité qui nous a fort surpris. En donnant leur témoignage respectif, ils paraissaient s'acquitter d'un devoir de conscience, et cette franchise, qui se révèle mieux qu'elle ne se définit, encadrait admirablement leurs récits, même dans les faits les plus extraordinaires.

Avant de prendre note de chaque témoignage, nous avons eu soin de représenter aux voyants ou voyantes que nous n'avions pas une mission spéciale, à titre de député d'une commission, pour nous enquérir des faits ; que si, par bonne volonté, spontanément, ils voulaient nous favoriser du récit de leurs visions, nous les priions de le faire avec cette simplicité et surtout avec cette exactitude qu'ils aimeraient à retrouver plus tard dans leurs relations, lorsqu'ils les verraient publiées et répandues dans le public.

De plus, nos lecteurs ne devront pas être étonnés si les témoignages de MM. le Curé et le Vicaire de Shédiac et Scoudouc ne se trouvent pas dans cette brochure. L'idée ne nous est pas même venue de les interroger à ce sujet. La position de ces révérends et dignes messieurs est, en cette matière, très délicate,—aussi délicate qu'elle est responsable. Et c'est parce que nous savons que leur attitude là-dessus doit être circonspecte, que nous ne voudrions pas voir leurs témoignages et opinions publiés en dehors ou avant l'établissement d'une commission ecclésiastique.

En pareille occurrence, ceux qui ont charge d'âmes s'abstiennent toujours de se prononcer afin que, advenant la supercherie ou l'illusion, la religion ne soit pas compromise par des décisions ou des encouragements prématurés.

Ajoutons que si l'enthousiasme irréfléchi des masses, attirant,—dans de telles agitations populaires,—les curieux de toutes parts, donne lieu à des réunions et à des courses dangereuses, alors le

devoir des pasteurs est nettement tracé par les désordres qui se produisent, et alors les défenses de se réunir sont dans l'ordre.

—Nous n'avons, dans aucun cas, questionné les voyants ou voyantes sur la ligne de conduite du Curé et du Vicaire relativement aux événements de l'école du chemin Dorchester, persuadé que cette brochure serait digne de censure si l'autorité paroissiale de ces messieurs était lésée ou même exposée à des lésions par la moindre indiscretion de notre part.

—Nous le répétons : nous ne voulons pas émettre de jugement ou d'opinions sur le *fond* des événements ici racontés ; mais le chroniqueur a droit de faire ses réflexions comme le peuple. L'Eglise n'a jamais exigé des croyants l'abdication de leur raison, de leur sens commun et de leurs commentaires ; elle se réserve le droit de juger en dernier ressort : voilà tout.

—Loin de nous de vouloir encourager la superstition dans les classes populaires. En traitant ce sujet, nous n'entendons pas non plus faire de la jonglerie et du commérage, ni de poser en rationaliste, ce qui serait l'excès contraire.—Toutes les matières de l'ordre spirituel ne tombent pas sous l'analyse et sous les explications de notre pauvre raison. Des philosophes modernes, eux-mêmes, ont avoué que notre raison sans révélation est un juge tout à fait insuffisant. " La raison, dit Bayle, n'est propre qu'à faire connaître à l'homme ses ténèbres, son impuissance et la nécessité d'une révélation.

Il pourrait se faire, néanmoins, que le culte de la

sainte Vierge et de la sainte Enfance fût fortement intéressé dans toutes ces manifestations de l'école du chemin Dorchester. Aussi, si nous publions ces récits, c'est dans l'unique but qu'ils éveillent notre amour et notre confiance envers la sainte Vierge, c'est, en un mot, pour la gloire et l'exaltation de Celle que les Acadiens ont choisie, il y a quinze ans, pour être désormais leur patronne et leur avocate.

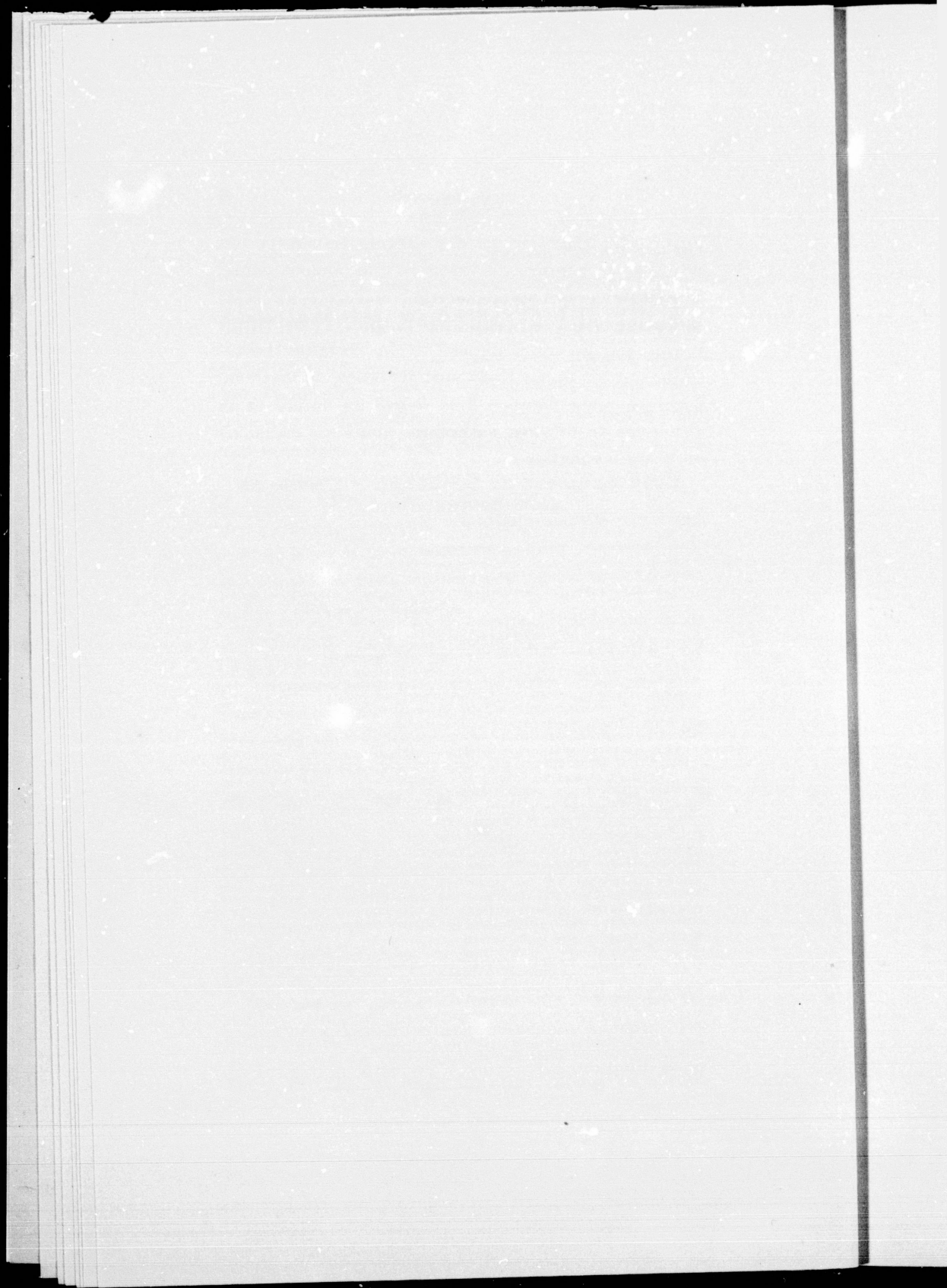
Si, dans la vieille France, la patrie de nos pères, la sainte Vierge est apparue tant de fois et en tant de lieux, pourquoi ne viendrait-elle pas nous trouver à notre tour, pour réchauffer notre foi qui se refroidit, et pour ranimer notre piété trop portée, de nos jours, à s'alanguir.

Dieu a ses vues. Inclignons-nous avec respect et soumission devant les secrets de la Providence, qui est toujours admirable, même lorsqu'Elle procède dans ses voies par des moyens nouveaux et incompréhensibles. Quelque chose que nous fassions, ne traitons pas à la légère des phénomènes du genre de ceux qui sont ici devant nous. Ne préjugeons pas avant qu'il ait été prouvé qu'une coupable complicité et une longue suite de fourberies ont fait le fond des scènes intéressantes, qui, depuis trois ans, se déroulent aux yeux de certaines âmes privilégiées que nous réclamons être des nôtres.

Tels sont les avertissements et les explications que nous voulions donner au lecteur.

Maintenant, avant d'arriver aux récits des témoins, nous donnerons en quelques mots l'historique de la maison de Scoudouc ainsi que la topographie de l'école où se répètent les apparitions. Viendront

ensuite les témoignages des enfants, puis ceux des adultes, y compris le récit d'une non-voyante, l'institutrice qui avait charge de l'école au commencement de ces prétendues visions. Nous terminerons par un court exposé de la doctrine théologique sur les apparitions surnaturelles, la méthode à suivre pour trouver leur degré de sûreté et la prudence de l'Eglise catholique dans ses décisions en pareilles matières.



L'ÉCOLE AUX APPARITIONS MYSTÉRIEUSES

CHAPITRE I.

Établissement de Scoudouc. — L'école de Dorchester Road.

La mission de Scoudouc est située dans le comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick, à mi-route, ou à peu près, entre Memramcook et Shédiac. Elle s'étend sur une plaine peu accidentée qui contraste beaucoup avec les terrains montagneux s'élevant au sud et au sud-ouest du comté.

Ici, le voyageur ne trouve pas de village autour de l'église, comme dans la plupart des paroisses de la province de Québec et dans quelques-unes des nôtres en Acadie. Tous les chefs de famille sont cultivateurs ; ils sont logés sur un coin de leurs cent acres de terre, et voilà ce qui explique pourquoi les maisons sont disséminées sur un parcours de quatre à cinq milles de longueur.

Le sol de cette localité est très fertile, et ses habitants, qui s'occupent exclusivement de la culture de leurs terres, en retirent, bon an, mal an, un rendement assez abondant pour les maintenir dans une honnête aisance. La terre noire, qui est

amassée en certains endroits en lits profonds, est renommée pour être un engrais de première force. Détritus carbonacé rempli de substances végétales et animales très grasses, on l'utilise avec de meilleurs résultats que ceux obtenus par la vase des rivières de Memramcook et de Petitcodiac.

La plupart des habitants de cette mission sont d'origine acadienne-française. Les premiers colons qui s'établirent à Scoudouc s'y fixèrent, dit on, en 1809. Ils venaient tous de Memramcook et voici leurs noms : *David Melanson* et ses deux fils mariés, *Fabien* et *Dominique* ; *Laurent Bourque* et sa mère, la veuve Melanson, mieux connue sous le nom de *vieille Parotte* ; *Laurent* et *François*, les deux fils de cette dernière ; *Jean Melanson* et son fils *Romuald* (Roma) ; *Pierre Babin*, *François Légère* et *Mathurin Comeau*.

A Memramcook, on traversait alors une malheureuse époque. Depuis plusieurs années, les troubles de Desbarres bouleversaient les têtes et apportaient à nos pères de nouvelles vexations. Cette réclame de Desbarres fut probablement la cause qui amena ces nouveaux colons à laisser leurs foyers et à s'avancer dans les terres vierges sises entre la Batture et leur paroisse natale.

Durant plus de quatre-vingts ans, la mission de Scoudouc releva de la desserte spirituelle de Memramcook, si l'on excepte de rares et courts intervalles pendant lesquels les missionnaires ou curés de Saint-Anselme et de Barachois eurent charge d'âmes, dans cette nouvelle localité.

Durant près de quarante ans, elle n'eut pas

d'église ou de chapelle ; et les colons de Scoudouc ne craignaient pas, aux dimanches et aux fêtes d'obligation, de parcourir, à pied, les quatre lieues qui les séparaient de leur église paroissiale de Memramcook. Race forte, courageuse, habituée aux courses longues et pénibles, ils regardaient ce petit voyage du dimanche comme la plus grande de leurs consolations. Car, dans ces jours de repos et de prières, ils revoyaient, au clocher natal, les parents, les amis et les vieilles connaissances ; ils saluaient les lieux saints fréquentés dans leur enfance. Avant ou après les offices, ils allaient réciter une prière sur la tombe de leurs parents défunts, et en cheminant sur la route, à leur retour, ils aimaient toujours à jeter un coup d'œil sur l'humble chaumière qui les avait vus naître, aux vieux foyers de Memramcook.

Trente-sept ans s'étaient ainsi passés, depuis la fondation de la colonie de Scoudouc, lorsque M. l'abbé Ferdinand Gauvreau, curé de Memramcook, se décida, en l'année 1846, à faire bâtir une église en pierre, dans sa paroisse. Les habitants de Scoudouc devaient fournir leur quote-part comme ceux de Memramcook, pour la construction de cette église projetée.

Les colons de Scoudouc prirent occasion de cette décision du curé de l'église Saint-Thomas, pour se concerter et aviser à l'érection d'une chapelle dans leur propre district : c'était faire servir à leur avantage la cotisation, qui allait devenir pour eux obligatoire, au profit de Memramcook. D'ailleurs, la nécessité d'une église à Scoudouc se faisait sentir

déjà depuis plusieurs années, surtout à cause des vieillards et des infirmes qui se faisaient plus nombreux, au fur et à mesure que la population augmentait dans ce nouveau canton.

La tradition rapporte que cette résolution des habitants de Scoudouc relativement à l'érection d'une église pour leur village ne fut pas vue de très bon œil par M. l'abbé Gauvreau. Cependant, Mgr Dollard, alors évêque de Saint-Jean, sut se rendre aux vœux de ces bonnes familles et aux justes représentations faites par M. le grand vicaire Gagnon. L'Ordinaire du diocèse leur permit donc de se construire une église dans laquelle ils auraient la sainte messe, à des époques déterminées. (1)

Le premier curé de Scoudouc fut, ainsi, M. l'abbé Ferdinand Gauvreau, de 1848 à 1852; le second, M. l'abbé Lafrance, de 1852 à 1864. Vinrent ensuite les Pères de Sainte-Croix. Le R. P. Lefebvre, curé de Memramcook, et son assistant, le R. P. L.-J.-O. Lecours, prirent charge de cette mission, qui fut presque toujours visitée, durant vingt-quatre ans, par le P. J.-O. Lecours, décédé le 16 novembre de notre présente année.

Les Pères de Sainte-Croix ont desservi cette mission jusqu'en 1892: c'est alors qu'elle passa aux

(1) C'est l'église actuelle de Scoudouc, qui fut érigée en 1847 par vingt-quatre familles. Elle coûta à chaque chef de famille —les jours d'ouvrage et les matériaux étant évalués aux prix de l'époque—quarante-cinq louis et douze schellings, c'est-à-dire \$182.50. La première messe fut célébrée dans cette nouvelle chapelle, en 1848, par M. l'abbé Ferd. Gauvreau.—Un nouveau clocher, une allonge construite dernièrement et quelques autres modifications à l'intérieur, tels sont les seuls changements notables que ce temple a subis depuis son demi-siècle d'existence.

soins de M. l'abbé Ouellet, curé de Shédiac, qui, avec son vicaire, M. l'abbé Dufour, l'a dirigée jusqu'à nos jours.

Les onze familles primitives implantées à Scoudouc, en 1809, se sont, depuis lors, décuplées et au delà. La mission compte aujourd'hui tout près de cent vingt familles. Ses habitants sont laborieux, sobres, honnêtes et bons catholiques. Ils obéissent au prêtre avec une docilité primitive ; et leur piété et leur docilité aux offices divins sont, en général, vraiment édifiantes.—Dans la plupart des familles, le chapelet est récité en commun, tous les soirs de l'année. La confrérie du Rosaire compte presque autant de membres, dans chaque famille, qu'il y a d'adultes ou d'enfants ayant fait leur première communion. Depuis trente ans, le chapelet est récité publiquement, dans l'église de cette mission, presque tous les dimanches. Fréquemment des processions y sont faites en l'honneur de la sainte Vierge : les fidèles y assistent toujours avec esprit de foi et de recueillement. D'où on peut conclure que la dévotion à la Mère de Dieu est solidement ancrée au cœur de ces populations—et que si, dans notre pays, un groupe de catholiques a bien mérité les faveurs spéciales de notre Mère qui est dans les cieux, ce sont les fidèles de Saint-Jacques de Scoudouc.

Nous avons déjà dit que cette mission s'étend sur une superficie de plusieurs milles carrés. Elle comprend le district de Scoudouc proprement dit, et ceux de Painsec, Meadow Brook et Dorchester Road. Ce dernier village se nomme ainsi, parce

que c'est le premier groupe de colons établis sur les confins du district de Shédiac, dans la direction de Dorchester. Il est situé à deux milles de l'église de Scoudouc, sur le chemin de poste menant à Shédiac. Tout près du débarcadère de Dorchester Road, on voit une école s'élevant à l'encoignure de la grande route et du chemin des Belliveau, dont la direction est de l'ouest à l'est.

Le côté sud de l'école fait face au chemin des Belliveau, le côté est, qui forme le pignon, regarde le chemin public. C'est une bâtisse de 32 x 20 pieds : son apparence est pauvre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Mais Celle qui conçut le Créateur des mondes dans un pauvre asile de Nazareth, qui le reçut dans ses bras, à sa naissance, sous le toit d'une étable à Bethléem, qui n'eut à lui offrir, durant les années de sa tendre enfance, qu'une humble mesure dans les campagnes éloignées de l'Égypte ; Celle qui apparut à la jeune Bernadette, durant des semaines consécutives, dans une grotte humide et sauvage des rochers Massabielle,—Celle-là n'a pas besoin des palais des grands pour donner ses monitions, répandre ses grâces et distribuer ses bénédictions.

En face de l'école, il y a quelques saules sauvages à l'ombre desquels les enfants ont coutume de s'asseoir, soit pour se reposer après leurs jeux, ou pour se mettre à l'abri des rayons du soleil dans la saison d'été. Le chemin des Belliveau et la petite cour attenante à l'école servent de lieu de récréation pour les élèves.

L'intérieur de cette école de village est aussi

simple et humble en apparence que l'extérieur. Cinq grosses solives grossièrement équarries traversent l'école à mi-hauteur entre le plancher et la voûte. Un grand poêle à bois s'élève au milieu de l'allée centrale, et, de chaque côté de celle-ci, on compte, en tout, vingt-deux pupitres à deux sièges.

Au fond de la classe, il y a un pupitre réservé à l'instituteur. En arrière de ce pupitre, se dresse un tableau peint en noir et usité pour les leçons d'écriture, d'arithmétique et de mathématiques. Au nord de la classe, une grande carte du monde se déroule jusqu'au bas du mur et fait face à la porte d'entrée. Ajoutons—car ce détail peut avoir son utilité—que le crépi à l'intérieur est recouvert d'un papier de tenture dont le fond couleur jaune est en soleils avec rayons convergents.

Nous donnons ici le diagramme de l'école et des routes qui la serrent à l'ouest et au nord :



A fenêtre où s'est présentée la 1^{re} apparition—B chemin des Belliveau—C chemin de Shédiac.

C'est dans cette modeste école de campagne, le plus souvent en présence seulement de petits enfants comme ceux que notre divin Maître se plaisait, sur terre, à grouper autour de Lui, que des personnages surnaturels ont apparu, à diverses reprises, d'après les rapports ci-après publiés.

Tous ceux qui nous ont livré ces témoignages ou récits vivent encore. Ils sont responsables de leurs déclarations, que nous publions sans aucune transmutation, hormis l'expression et le langage populaires que nous avons corrigés pour l'intelligence de tous les lecteurs.—Quelques parties de ces diverses déclarations semblent difficiles à croire, d'autres paraissent exagérées; toutes cependant nous ont été faites avec tant d'assurance et avec de telles marques de sincérité par les voyants, que nous nous garderons bien d'en retrancher aucune.

La première apparition extraordinaire qui a eu lieu à l'école remonte au 19 septembre 1893. C'était le troisième jour dans l'octave de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Septembre! le plus beau mois de l'année dans nos campagnes acadiennes!

Septembre! un des mois les plus agréables à l'auguste Souveraine du paradis, puisque c'est dans cette trentaine qu'on célèbre et la Nativité de la Fille de Dieu, et la fête de son saint Nom, et celle des Sept Douleurs, et enfin celle de Notre-Dame de la Merci!

Comme cette série des fêtes de septembre, en l'honneur de la Reine du royaume éternel, dispose bien les serviteurs de Marie à l'honorer encore plus

pieusement dans le mois consacré aux dévotions du saint Rosaire !

Et puis, enfin, pourquoi nous étonnerait-elle cette apparition de la Mère de Dieu à des enfants purs et innocents, dans une campagne où la dévotion envers Marie est si généreuse, si enracinée et si sincère ?

Une telle révélation, à la date du *19 septembre 1893*, est-elle donc plus incroyable que ne fut l'apparition de la sainte Vierge, le *19 septembre 1846*, aux bergers Maximin et Mélanie, sur les coteaux de la Salette ? Est-ce plus incroyable que ce qui se voit tous les ans, à *pareille date*, sur la Via del Duomo, dans la cathédrale de Saint-Janvier, à Naples ? Les âmes de ces peuples qui habitent autour des collines de la Salette, dans les vallons des Pyrénées ou dans les sombres ruelles du Tolédo, à Naples, ont-elles donc coûté plus cher au Rédempteur du monde que les nôtres ? Certainement non.

Et si, après une enquête sérieuse, le caractère surnaturel et divin des apparitions que nous allons raconter était constaté, ce serait, à n'en pas douter, une bénédiction pour le pays où elles se sont révélées. Car ce sont là de ces grâces que les théologiens appellent *données gratuitement* et que Dieu accorde moins encore au profit des voyants ou voyantes qui en sont les dépositaires, que pour tout le peuple circonvoisin auquel elles doivent être un sujet d'édification et d'avertissement.

CHAPITRE II.

Récits des enfants.

Les témoignages qui suivent ont été donnés à l'auteur de cette brochure, le 16 juillet 1896, par les voyantes et voyants eux-mêmes. Ceux-ci n'avaient pas été prévenus de notre visite au milieu d'eux.

Arrivé dans l'après-midi, nous les avons réunis tout de suite dans une maison de Dorchester Crossing, et là, nous avons recueilli, sous leur dictée, les faits qui sont ici publiés. Une fois leurs témoignages donnés, ces voyants ne s'attendaient pas à être appelés à les répéter. Cinq semaines plus tard, nous sommes revenu à Dorchester Road et ayant convoqué les enfants, nous les avons priés de nous faire leurs récits encore une fois, et ils nous ont exposé les mêmes détails, sans changements notables.

MÉLINE-D. BOURQUE, fille de Vital Bourque et de Julienne Melanson, est appelée en premier lieu. Elle est âgée maintenant de douze ans. Sa figure est un peu brune; elle est bien posée et sa physionomie a un cachet particulier qui inspire la confiance. Elle s'exprime ainsi :

“C'est moi qui, la première, ai vu la “dame,” le 19 septembre 1893. Ce matin-là, j'étais partie de bon matin pour aller à l'école, en compagnie de mes deux petites cousines, Amanda et Séraphine Bourque. Nous étions assises, toutes trois, sur le seuil de la porte d'école et nous nous entretenions

de choses et autres, lorsque j'ai entendu ces exclamations : *Mais ! mais ! mais !* (1) proférées, me semblait-il, par une voix à l'intérieur de l'école. Ensuite, j'ai entendu trois coups, comme s'ils eussent retenti sur le pupitre de l'institutrice, vis-à-vis de la porte.

“J'ai dit à mes petites amies que j'avais entendu frapper, et, tout de suite, le même son des trois coups s'est répété. Alors mes petites cousines m'ont dit que, cette fois, elles venaient d'entendre.

“Je suis allée avec elles à la première fenêtre à droite de la porte d'entrée. J'ai vu près de la fenêtre, au dedans, et apparaissant de profil, une dame dont la figure était tournée vers l'est. Elle était vêtue en blanc ; ses mains étaient jointes, ses yeux semblaient levés vers le ciel. Elle portait un voile blanc et une ceinture bleue. Sa taille était, quant à la hauteur, un peu au-dessous de celle des femmes ordinaires. L'expression de sa figure me paraissait empreinte d'une certaine tristesse.

“Je croyais que c'était un effet de mirage ; aussi, après avoir pris un petit bois dans ma main, je me suis approchée tout près des vitres de la fenêtre, afin de m'assurer que rien ne mirait dans ces vitres : la même personne paraissait encore. L'idée m'est venue de frapper sur la fenêtre avec mon bois, comme pour surprendre ce que je voyais à l'intérieur, ou pour attirer son attention : l'apparition garda toujours la même expression et la même attitude.

“Pendant ce temps-là, Amanda Bourque voyait la même chose tandis que Séraphine, sa sœur, disait ne rien voir.—Saisies de frayeur, nous sommes allées nous asseoir sous les arbres qui sont près de l'école, pour y attendre les autres élèves. À leur arrivée, nous avons raconté ce que nous avons vu et enten-

(1) *Mais ! mais !* est une interjection acadienne qui exprime une surprise et quelquefois un reproche.

du. Ces derniers venus sont allés à la fenêtre et plusieurs ont vu la "dame" comme nous."

Questionnée.—*Y a-t-il d'autres enfants qui, ce jour-là, n'ont rien vu à la fenêtre ?*

R.—Séraphine Bourque dit n'avoir rien vu ; je ne me rappelle pas si d'autres ont fait la même déclaration.—Sur ces entrefaites, l'institutrice, Mlle Julienne Landry, est arrivée à l'école. Nous lui avons dit que nous avions vu une "dame," et, pour toute réponse, il nous a été signifié d'entrer dans l'école. En entrant, nous n'avons rien vu.

"A la récréation de 10½ h., nous sommes sortis. Je me suis rendue à la fenêtre dont j'ai déjà parlé ; d'autres élèves m'ont accompagnée : l'institutrice même y est venue. J'ai aperçu la "dame" à la même place et dans la même posture que deux heures auparavant.

"L'institutrice, pour sa part, a dit qu'elle ne voyait rien ; mais elle ne nous a pas gourmandés et n'a pas semblé tout-à-fait incrédule au sujet de ce que nous disions.—Durant plusieurs jours, toutes les fois que je regardais dans la fenêtre par l'extérieur, je voyais cette "dame" telle que je viens de la représenter.

"Après cette première série de visions, j'ai vu, —en dedans de l'école et pendant toute une journée,— l'apparence d'un homme à barbe grise et, près de lui, une femme tenant un petit enfant dans ses bras. Ce groupe paraissait sur le tableau noir de la classe. L'homme était debout ; les trois personnages,—autant que je puis me rappeler,—étaient vêtus en blanc. Je n'ai vu ce groupe qu'une journée entière.

"Quelque temps après, j'ai aperçu un "petit enfant" apparaissant dans un coin de l'école, non loin du tableau. Il semblait avoir une tunique blanche ; il ne touchait pas à terre et je ne voyais pas ses pieds.—Au bas de sa robe, il y avait une

bordure en dentelle blanche large de trois ou quatre pouces, à peu près. "L'enfant" paraissait être haut comme ceci.

(Ici Meline mesure deux pieds, plus ou moins, en superposant ses mains l'une au-dessus de l'autre.)

"Les yeux de "l'enfant" étaient parfois souriants, parfois tristes ; ils se dirigeaient sur nous tous et semblaient nous fixer directement. Ses petites mains étaient pendantes, tournées en dedans, comme pour attirer, demander ou supplier. Ses cheveux étaient jaunes et sa chevelure ondoyante descendait en avant, sur chaque côté des épaules, jusqu'à la ceinture.

"Ce jour-là, en regardant par la fenêtre, à l'extérieur, Emma Belliveau avait déjà vu "l'enfant," avant moi. Pour ma part, j'étais en dedans de l'école lorsque je l'ai aperçu, mais je ne me souviens plus si c'était le matin ou l'après-midi.

"J'ai vu ce même "enfant" dans l'école, depuis cette époque jusqu'aujourd'hui. Depuis que j'ai commencé à voir "l'enfant" seul, je n'ai plus aperçu la "dame." Durant à peu près quatre mois, "l'enfant" m'a apparu avec un cœur couleur d'or et qui semblait suspendu sur sa poitrine.—Dans ses récentes apparitions, il a toujours gardé la même expression de physionomie. J'ai souvent aperçu des scapulaires pendant de sa main droite. D'autres fois, une couronne d'une couleur dorée, fine et brillante de clarté, faisait le tour de sa tête, sans la ceindre de très près.—Avant d'avoir vu les scapulaires, j'ai aperçu, un jour, un bel oiseau blanc se balancer en voltigeant, à deux pieds de distance, au-dessus de la tête de "l'enfant". Cet oiseau tenait une fleur blanche dans son bec.

"Ce soir, 16 juillet 1896, a dit Meline-D. Bourque en terminant son récit, Madame S. Bourque, qui est venue avec vous, m'a envoyée, avec ma cousine Amanda, chez M. Aimé Boudreau. Chemin faisant,

nous nous sommes rendues toutes deux près de l'école, qui est fermée maintenant, à cause des vacances. Nous avons regardé à l'intérieur par la fenêtre, et toutes deux nous avons vu le petit "enfant," à la même place que de coutume : il avait sa couronne autour de la tête. Il y a longtemps que je ne l'ai vu avec cette couronne.

"Au commencement des apparitions, pendant que je voyais la "dame," j'ai aperçu cette dernière se promenant quelque fois sur le plancher de l'école, lorsque les élèves étaient dehors en récréation.— C'est tout ce que j'ai vu."

AMANDA BOURQUE, âgée maintenant de treize ans, est fille de Maxime Bourque et de Mathilde LeBlanc. Elle a fait sa première communion une année avant les apparitions que nous racontons, et elle a été confirmée en 1893. Son témoignage est pareil à celui qui précède, sauf toutefois quelques détails : il a été donné comme suit :—

"Quand, au premier jour de l'apparition, j'ai entendu frapper sur le pupitre, à l'intérieur de l'école, je suis allée à la fenêtre avec les autres, mais je n'ai rien vu, ni ai-je entendu dire alors, par mes petites compagnes, qu'elles voyaient quelque chose.

"Nous sommes allées nous asseoir sous les arbres, et là, Méline D. Bourque a dit, la première, qu'elle avait vu une femme à travers la fenêtre de l'école. Je suis allée me placer dans la même position qu'elle avait auparavant, et j'ai aperçu alors une "dame" dont je ne voyais qu'un côté de la figure. Ses mains étaient jointes, ses yeux levés vers le plafond de l'école. Elle était habillée en blanc, à l'exception de sa ceinture et de son voile qui étaient de couleur bleue. J'ai été tellement saisie par l'émotion que j'en ai pas suffisamment fait attention pour donner une description exacte, dans les détails, au sujet de l'habillement ou des traits de la femme. J'ai demandé

à ma petite sœur Séraphine si elle voyait, et elle m'a répondu : non.

"Méline D. Bourque est venue ensuite à la fenêtre : elle avait à la main une canne ou une baguette en bois ; elle pensait, m'a-t-elle dit plus tard, que les vitres faisaient du mirage. Elle s'est approchée, a frappé légèrement les barreaux de la fenêtre et elle a encore aperçu la "dame." Plusieurs élèves sont arrivés. Nous leur avons détaillé tout ce que nous avons vu, puis nous sommes allés ensemble à la fenêtre et quelques-uns ont déclaré voir la même chose que nous. Je suis moralement certaine que d'autres ont alors avoué ne rien voir. La *maîtresse* (1) est venue : nous lui avons raconté ce que nous avons vu. D'abord, elle a paru surprise, puis elle a eu l'air de ne pas ajouter foi à ce que nous disions.—"Ce sont des inventions que vous faites là, a-t-elle dit ; entrez à l'école." Elle ne nous a rien dit de plus. Quand elle a ouvert la porte, je m'attendais à voir quelque chose en dedans de l'école, mais, pour cette fois-là, rien. Plus tard, c'est-à-dire durant l'automne et l'hiver qui ont suivi ces événements, j'ai souvent vu la "dame" dans l'appartement, au même lieu où "l'enfant" a été vu depuis. Quelquefois, cette "dame" était debout et semblait toucher à terre ; d'autres fois, elle paraissait avoir un nuage au-dessous de ses pieds. De taille, elle était haute à peu près comme moi (*la voyante est très grande pour son âge*) ; elle portait un voile bleu, une ceinture de même couleur : le reste de ses vêtements était en blanc. Ses pieds, quand ils étaient visibles, étaient couverts de courroies à sandales (2) : elle tenait toujours ses mains jointes.

(1) En maintes localités, les Acadiens emploient habituellement le mot *maîtresse* pour dire institutrice.

(2) La description donnée ici par Amanda répond à celle que donnerait n'importe quelle personne du peuple pour signifier des courroies et sandales.

“ Je l'ai vue quelquefois à genoux. Dans ces sortes d'apparitions, ses genoux s'appuyaient ou se reposaient sur quelque chose de blanc que je ne saurais définir. A diverses reprises, lors des premières apparitions surtout, je l'ai vue debout, ayant un chapelet dans ses mains jointes, tandis que d'autres chapelets étaient suspendus à son bras droit. Vers la fin, je la voyais à genoux et sans chapelets. Parfois, je l'ai entendue prier.

“ La première fois que je l'ai aperçue dans l'école, — lorsque moi-même j'étais à l'intérieur, — c'était une après-midi, vers les quatre heures. Nous étions rangées en demi-cercle autour du pupitre de l'institutrice, et nous récitons notre catéchisme, lorsque je vis la “dame” agenouillée à côté de la *maîtresse*, entre celle-ci et les élèves. Elle avait des chapelets sur son bras, et un aussi dans ses mains. Celles-ci étaient jointes, et nous ne l'entendîmes pas prier.

“ Le lendemain, je la vis pour la deuxième fois. Elle avait la même position que la veille, elle tenait encore des chapelets sur son bras, et je l'entendis distinctement prier : cette seconde apparition eut lieu dans l'avant-midi. — Après le dîner, avant l'ouverture de la classe, qui se fait à une heure, je suis entrée dans l'école avec Mélina Belliveau, fille de M. Hippolyte Belliveau, et d'Adélaïde Goguen. En avançant vers le tableau noir, nous avons entendu une sorte de plainte comme si les sons fussent venus d'en arrière du tableau. Saisies de frayeur, nous sommes sorties en toute hâte.

“ Plusieurs d'entre nous ont vu “ l'enfant,” à l'intérieur de l'école.”

La soi-disant voyante donne ici la même description de “ l'enfant ” que Méline-D. Bourque, excepté ce qui suit :

“ La robe du jeune “ enfant ” était étoilée. Souvent il m'est apparu avec une main levée, tournée en

dehors comme pour menacer ; l'autre, tournée en dedans et pendante comme pour attirer. Parfois je l'ai vu avec les mains jointes. A sa première apparition, il m'a semblé couronné : quelquefois je l'ai vu sans couronne. Je l'ai aperçu, en d'autres temps, tenant dans sa main quelque chose de rond, de sphérique et de la grosseur d'une pomme sur laquelle je voyais une croix. Il m'est apparu, une fois ou deux, avec des scapulaires bleus dans les mains.

“ Lors de la première année des apparitions,—tard dans l'automne,—nous nous sommes concertées, un jour, plusieurs petites filles et moi, pour demander à la “dame” ce qu'elle désirait. Elle a répondu *qu'elle voulait avoir une chapelle bâtie en son honneur*. Lorsque j'ai entendu cela, j'ai demandé aux autres si elles avaient entendu les paroles de la “dame,” et elles m'ont toutes répondu : non, excepté Angéline Légère.

“ La même année, la veille de Noël, nous, toutes les voyantes, sommes allées à l'école pour faire une visite, car il n'y avait pas de classe ce jour-là. La “dame” nous est apparue : elle nous a dit de revenir à l'école, le même soir. Sur cette invitation, nous y sommes retournées et nous l'avons vue entourée, des pieds à la tête, de nombreux jets de lumière qui éclairaient l'appartement.

“ J'ai vu, à certaines époques, des processions au cours desquelles figurait un personnage habillé en blanc. Celui-ci avait parfois un livre à la main, d'autres fois il tenait un crucifix en avant de lui, à la hauteur de son front. Venaient ensuite une douzaine de personnes, plus ou moins,—toutes en rang, deux par deux. En même temps, “l'enfant” était visible dans un angle de la classe, et quand les personnages de la procession passaient devant ce petit “enfant,” tous faisaient la génuflexion.

“ Une fois, l'hiver dernier, dans la première

quinzaine du mois de janvier, j'étais à réciter mon chapelet, dans l'école, avant l'ouverture de la classe de l'après-midi, en compagnie de Angéline Légère, Méline-D. Bourque et Alice Belliveau, lorsque nous vîmes la "dame." — *Je suis la Mère de Dieu et sainte Anne est ma mère*, a-t-elle dit. J'ai demandé aux autres petites filles si elles avaient entendu ces paroles, et elles m'ont répondu : non.

"Depuis trois mois, je n'ai rien vu avant ce soir, 16 juillet. Il y a environ une heure, accompagnant Méline D. Bourque chez M. Aimé Boudreau, je me suis rendue jusqu'à l'école. J'ai regardé en dedans, par la fenêtre, et n'ai rien vu d'abord. Méline-D. Bourque a vu en arrivant. Après quelques minutes d'attente, j'ai aperçu "l'enfant" à la même place où je l'ai vu autrefois. Il avait une couronne claire autour de la tête ; son habit était blanc, ses deux mains étaient tendues en avant comme pour inspirer la confiance. J'ai regardé à peu près dix à quinze minutes, et l'apparition a toujours gardé la même posture."

CHAPITRE III.

**Autres récits curieux par des enfants.—
Réflexions.**

Les témoignages suivants donnés aussi par de jeunes enfants ont tous, à l'exception du dernier, été recueillis par nous, le 17 juillet de la présente année 1896, dans l'école de Dorchester Road. M. Hippolyte-A. Belliveau, syndic de l'école, était présent. Au cours de leurs divers récits, les enfants désignaient les différents endroits où se sont manifestées à leurs regards les apparitions, qu'ils racontent d'une manière très intéressante.

ANGÉLINE LÉGÈRE, maintenant âgée de 14 ans, est fille de Philippe Légère et de Rosalie Melanson. C'est elle qui donne le premier témoignage et elle s'exprime ainsi :

“ Le matin de la première apparition, le 19 septembre 1893, je ne me suis pas rendue à l'école si tôt que j'en avais l'habitude ; cependant, j'y suis arrivée quelques minutes avant l'institutrice. On m'a raconté alors les choses extraordinaires qui venaient d'être vues : je suis allée regarder par la fenêtre de l'école et j'ai avisé une “dame,” dans l'école. Je l'ai vue plus tard dans le coin nord-est de l'école, à genoux : je l'ai aperçue également en procession.

“ Je l'ai entendue plusieurs fois réciter le chapelet, pas d'une voix aussi forte que nous, mais d'une voix distincte. Quelquefois, je l'entendais seulement pendant une couple de dizaines ; d'autres fois, durant le chapelet entier.—Une fois, elle a dit ces

paroles :—*Je suis la Mère de Dieu et sainte Anne est ma mère.* Une autre fois, elle a prononcé le nom de *Marie.* Dans une autre occasion, elle a dit en me regardant :—*Prie ! prie ! prie !* Dans une autre apparition, elle s'est énoncée ainsi :—*Je veux avoir une chapelle bâtie ici.*

“Une autre fois, comme nous voyions une autre “dame” apparaître, à l'intérieur de l'école, entre les deux fenêtres du côté nord, elle nous a dit que c'était sainte Anne, et que “l'enfant” que nous voyions, dans l'angle nord-ouest de l'appartement, était l'Enfant-Jésus. Amanda Bourque a entendu les mêmes choses, mais Méline-D. Bourque dit qu'elle n'a pas entendu cela.

“Le premier hiver des apparitions, durant une quinzaine de jours, j'ai vu se détacher, sur le tableau de l'école, le buste d'un vieillard à longue barbe grise ou plutôt presque blanche ; le tout avait une hauteur d'un pied et demi environ, et semblait se refléter sur le tableau, comme une image.

“Un jour, comme ce tableau avait été enlevé sous prétexte que nous ne voyions que des objets extérieurs s'y réfléchissant par le soleil ou la lumière du dehors, je vis, en entrant dans l'école, un mot formé sur le mur par des caractères ou lettres dorées ayant six pouces de longueur ou à peu près.

“Cette mappemonde qui est là, déroulée sur le mur, était roulée jusqu'au haut et retenue par des ficelles, lors des premières apparitions. Sur cette partie du mur qui est cachée maintenant par la carte géographique, j'ai aperçu une grande croix de couleur noire avec l'image du Crucifié toute resplendissante de dorure et d'éclat. Sa tête était inclinée vers son épaule droite. Amanda Bourque et Alice Belliveau ont déclaré voir la même chose. Nous en avons parlé à Mlle J. Landry, institutrice : celle-ci n'a rien dit.

“J'ai souvent été témoin de l'apparition d'un

“enfant :” je l’ai vu une fois ou deux par jour, durant deux ou trois semaines ; parfois avec un vase en forme de calice ou de ciboire au-dessus duquel je voyais une hostie.

“Un midi, au retour du dîner, nous sommes entrées à l’école, Amanda Bourque, Alice Belliveau et moi. Après une courte prière, nous avons vu “l’enfant” qui nous a recommandé de nous préparer pour communier.—*Préparez-vous*, a-t-il dit, *pour faire la sainte Communion*.—Nous nous sommes préparées, puis il nous a fait signe d’approcher. J’ai pris la chaise de l’institutrice, celle sur laquelle vous êtes assis maintenant, et je me suis approchée près de l’endroit de l’apparition. Nous nous sommes agenouillées sur la chaise, car nous n’étions pas assez élevées en nous mettant à genoux sur le plancher, et nous avons reçu la sainte Communion de sa main : moi, la première ; puis Amanda et Alice. J’ai goûté les saintes Espèces et les ai avalées de la même manière que lorsque je communie à l’église.”

En disant cela, les yeux d’Angéline Légère se sont remplis de larmes, ses lèvres se sont agitées, les traits de sa figure se sont contractés comme il arrive à un enfant dont l’âme est remuée par une forte émotion, et qui comprime avec peine un sanglot ou des pleurs.

“Une autre fois, a-t-elle ajouté, j’ai vu la “dame” avec des chandelles allumées autour d’elle.—Enfin, nous étions, un jour, occupées, au dehors de l’école, à lever, à l’aide de bras, Séraphine Bourque pour qu’elle pût voir l’apparition au dedans, lorsque j’ai aperçu, à travers la fenêtre, un bras blanc faisant un mouvement analogue à celui qui se fait lorsqu’on repousse quelqu’un ou quelque chose.—C’est tout ce que j’ai vu.”

ALICE BELLIVEAU, fille de Joseph Belliveau et de Emilienne Melanson, a maintenant dix ans et six mois. En 1893, elle n'avait que sept ans et demi. Un fait bien digne de remarque, et qu'il est bon de se rappeler en lisant son témoignage, c'est que, à cette époque, elle n'avait jamais vu de prêtre à l'autel ni de cérémonies religieuses faites à l'église.

Après qu'elle eut entendu parler des apparitions, elle fit toujours beaucoup d'instances auprès de ses parents, pour se joindre aux autres voyants et se rendre à l'école. Toutes les fois que défense lui était faite d'y aller, elle demeurait, durant de longues heures, inconsolable. La jeune Alice déclare ce qui suit :

“ J'ai vu la “dame” à la même place qu'elle a été aperçue par les autres élèves : elle était là, au bas de l'école, tournée vers “l'enfant.” Cette “dame,” dont l'habit était blanc, portait une ceinture bleue avec un voile blanc. Toutes les fois que je l'ai aperçue à genoux, elle semblait agenouillée sur un coussin blanc et se tenait tournée vers “l'enfant” qui apparaissait en même temps. Ses mains étaient jointes, ses yeux élevés vers le ciel ; elle avait un chapelet à la main et sa tête était couverte d'une coiffure de couleur blanche. Son voile avait une bordure dorée. Elle m'a dit :—*Le petit enfant que tu vois près du mur dans ce coin-là, c'est mon enfant Jésus.* Tout de suite j'ai entendu “l'enfant” me dire :—*Celle que tu vois à mes pieds, c'est ma mère.* Un jour, j'ai vu sur le mur du côté nord, entre les deux fenêtres, une dame qui portait sur son bras gauche un enfant dont elle contemplait la figure. “ Dans la seconde année des apparitions, un jour du mois de mars, j'étais agenouillée aux pieds de “l'enfant” lorsqu'il m'a dit :—*Il faut réciter le*

chapelet de saint Joseph. J'ai répondu que je ne savais pas comment le dire.—*On fait le signe de la croix,* a-t-il répondu, *puis on dit : "Je crois en Dieu," ensuite le "Notre Père," après, on ajoute trois fois : "Saint Joseph, priez pour nous," et on termine par "Gloire soit au Père, etc." On recommence le "Notre Père," puis dix fois, "Saint Joseph, priez pour nous," ensuite "Gloire soit au Père," et on continue de même jusqu'à la fin.*

"L'enfant" ayant ainsi parlé, j'ai récité le chapelet de saint Joseph aussi fidèlement que j'ai pu, en suivant l'instruction qui venait de m'être donnée.

"Dans une autre apparition, j'ai vu reflétée, pour ainsi dire, sur le tableau de l'école, la figure d'un vieillard portant une barbe longue et presque toute blanche.—Un jour, j'ai vu, sur le coin du tableau de la classe, un crucifix de couleur noire avec un christ doré : la bordure, c'est-à-dire le rebord du crucifix, était jaune.

"Une autre fois, j'ai aperçu dans la main de Méline-D. Bourque, une boule en forme de pomme, plus grosse toutefois qu'une pomme ordinaire. Elle était colorée blanc et bleu et surmontée d'une croix de couleur jaune. Cette boule paraissait fatiguer la main de Méline par sa pesanteur, et je vis cette dernière employer l'aide de son autre main pour soutenir le poids de cette boule mystérieuse."

(Méline-D. Bourque, qui est présente, corrobore cette déclaration, en disant qu'elle a oublié ce fait en me faisant son récit de la veille.)

"A l'époque où nous voyions des processions dans l'école, j'ai emporté de l'eau bénite, un jour, pour asperger les personnages mystérieux qui faisaient la procession dans la classe. On nous avait conseillé d'en agir ainsi, afin de nous assurer si c'étaient de mauvais esprits ou non. Lorsque j'ai jeté l'eau bénite, tous ceux que je voyais marcher en proces-

sion ont fait le signe de la croix.”— (*D'autres enfants présents disent avoir eu recours au même expédient avec un semblable résultat.*)

—“ Une autre fois, a-t-elle dit en terminant, j'ai vu un autel de couleur jaune ou d'or. Près de l'autel, il y avait un personnage habillé comme les prêtres que j'ai vus à l'autel depuis ce temps-là. Il y avait quelqu'un agenouillé à côté de ce personnage aux habits sacerdotaux, et il avait la même posture que ceux qui servent la sainte Messe. L'autel était éclairé par six lumières, trois de chaque côté.—C'est, pour le présent, tout ce que je me rappelle avoir vu.”

DENIS (DIANOS) BELLIVEAU est aujourd'hui âgé de treize ans et il est frère d'Alice Belliveau dont nous venons de lire le récit. Voici un résumé de sa relation :

“ Il y avait un mois que les petites filles voyaient quelque chose d'extraordinaire dans l'école, quand, un jour, j'ai aperçu le buste d'un vieillard à barbe grise et aux habits noirs se refléter, me semblait-il, sur le tableau. J'ai été témoin de la même chose plusieurs fois durant quinze jours. Je voyais, en même temps, l'image d'une “dame” dont les traits ne m'arrivaient pas très distinctement : elle semblait entourée d'un léger nuage d'où je ne pouvais bien saisir la couleur, l'exacte description de ses vêtements, ni l'expression de sa figure.—Au dehors de l'école, j'ai souvent aperçu, à travers la fenêtre, des figures qui semblent se réfléchir sur le tableau de la classe.—J'assure avoir vu ce qui est ici déclaré.”

D'autres jeunes enfants, tels que Napoléon Bourque, 12 ans, Marcel Belliveau, 11 ans, Timothée Boudreau, 14 ans, et d'autres encore sont sur la liste des voyants, dans la classe des enfants. Nous n'avons pas recueilli leurs témoignages, parce que nous étions persuadé que les déclarations qui précèdent seraient suffisantes pour les fins que nous

avons en vue. D'ailleurs, le lecteur, après ces premiers récits plus ou moins étranges, sent probablement le besoin de se recueillir et de se demander si, après tout, cette brochure n'en impose pas à la crédulité publique, et si ce ne serait pas le temps, pour lui,—avant d'en lire plus long,—de crier à l'imposture et de tout rejeter en bloc.

Non. Rejeter,—même les histoires d'enfants,—sans examen, sans vouloir les comparer avec des situations ou des faits analogues dans l'histoire, ce serait peu digne de personnes croyantes, sérieuses et avisées.

Si les manifestations racontées plus haut par les jeunes enfants sont telles qu'ils les relatent, elles annoncent un phénomène digne d'examen. Si elles couvrent autant de mensonges, qui donc a exercé ces enfants à une pareille supercherie ?

Ils sont cinq ou six, et plus même, sains d'esprit, candides, bien élevés, s'accordant à narrer des faits qui relèvent soit de l'ordre du surnaturel ou du domaine des mystères que la science n'a pu approfondir : tel est le fait. Et, depuis trois ans, ces enfants persévèrent tous dans l'affirmation des événements ci-dessus relatés, sans altérer notablement ces récits, sans les renier en aucune manière, sans même avoir l'air de douter le moins du monde de leur caractère surnaturel.

Si, réellement, ils trompaient ainsi le public, jamais, dans une humble campagne, on n'aurait vu une semblable imposture se faire jour sous un tel masque de candeur, de sincérité et d'innocence. Mais cette dernière supposition n'est guère admis-

sible, et, aux yeux des personnes qui ont suivi ce développement extraordinaire et qui se sont imposé le devoir d'attendre jusqu'à nos jours avant de se prononcer, il n'est plus question de rêve ou de supercherie. Les théories et les hypothèses qu'on a invoquées pour expliquer ces faits extraordinaires ne sauraient, en pays un peu éclairé, donner la solution du problème qui est en situation.

Certains hommes de science prétendent que l'exaltation nerveuse à laquelle des personnes ou des familles entières sont sujettes, prend souvent le caractère des idées qui occupent le plus ces personnes ou ces mêmes familles. Or, l'idée religieuse dominante chez nos voyants ou voyantes a été le culte de la sainte Vierge sous son vocable de Notre-Dame du Rosaire et celui aussi de la Sainte-Enfance. On sait qu'il y a, dans cette mission, un singulier élan donné à la dévotion du Rosaire depuis une vingtaine d'années. Feu le R. P. Lecours en avait fait sa dévotion de prédilection pour ses ouailles de Scoudouc : il rassemblait souvent, autour de lui, les enfants,—les petites filles surtout;—il leur parlait des mystères du Rosaire et il leur enseignait à les méditer en récitant le chapelet. De plus, les fréquentes processions qui se faisaient à l'église du village et auxquelles les enfants assistaient; les descriptions qu'en relataient les mères à leurs petits enfants, au foyer, pour leur inspirer de bonne heure la dévotion à la sainte Vierge et pour tourner leurs yeux vers la maison de Dieu : tout cela aurait-il frappé trop fortement l'imagination de ces jeunes enfants ?

Chez ces derniers, l'imagination serait-elle entrée en rapport avec l'organe de la vue, au point de produire, sur cet organe visuel des enfants et des adultes, une impression semblable à celle fournie par les objets extérieurs ? Est-ce que les personnages ou objets religieux perçus par ces imaginations surexcitées, comme quelques-uns les prétendent, ont pu acquérir la même objectivité que les objets réels eux-mêmes ?

Que la science réponde !

L'histoire fournit certains cas où les apparitions relatées par des soi-disant visionnaires n'étaient simplement que l'effet de leur imagination vive, active, douée de la faculté de se créer pour elle-même, tant ses propres images que la lumière qui les éclairait.

On cite, par exemple, les expériences de Jérôme Cardan, qui avait la faculté d'illuminer, en quelque sorte, les objets de sa propre lumière.—“Quand je le veux, dit-il, je vois ce qu'il me plaît de voir, et cela, non avec l'esprit seulement, mais avec les yeux, comme ces images que je voyais dans mon enfance. Mais maintenant, je crois qu'elles sont le résultat de mes occupations. Je n'ai pas toujours, il est vrai, ni en tout temps, cette faculté : je ne l'ai que quand je veux..... Je crois que la cause de tous ces effets est dans l'activité de mon imagination et dans une vue très perçante.”—(J. CARDAN, *De varietate rerum*, t. IV, c. 43.)

La science va encore plus loin. Elle nous dit que tandis que, à l'état normal, les images sont perçues d'abord par les sens extérieurs et montent de là dans l'esprit, dans les états extraordinaires

dont nous parlons ici, c'est justement le contraire qui arrive. C'est l'âme qui reçoit alors, la première, les impressions par l'aide d'une lumière toute spirituelle. Elle les dirige ensuite vers les sens où ces impressions agissent sur la lumière organique et mettent cette dernière si bien en éveil, que celle-ci finit par leur donner des traits distincts et une forme extérieure et objective.

Plusieurs personnes ont été douées de cette faculté.—Les habitudes de la vie ont aussi sur elle une influence incontestable, et, dans ce cas, il est probable qu'elle se rattache à la mystique.

C'est ainsi que Véronique de Binasco contempla, dans une suite de visions du genre de celles relatées déjà et de celles que nous raconterons dans un prochain chapitre, toute la vie de Notre-Seigneur. Elle le vit depuis le voyage de saint Joseph lorsqu'il alla à Bethléem avec la sainte Vierge jusque après le crucifiement.

Catherine Emmerich est un autre exemple frappant de ces sortes de visions. Non seulement celle-ci a vu se dérouler devant elle les scènes de la Passion du Sauveur, mais elle l'a suivi dans toutes ses courses à travers la Judée, pendant les trois années de sa vie publique. “ La nature du sol, les fleuves, “ les montagnes, les forêts, les pays, les habitants, “ leurs demeures, leurs mœurs, leurs usages, leurs “ costumes, les habitudes de leur vie, tout, nous dit “ un commentateur, a passé sous ses regards, dans “ des images claires et distinctes.”

Ces dernières visions sont peut-être les plus étonnantes, les plus intéressantes et les plus glorieuses que l'esprit humain ait jamais contemplées.

CHAPITRE IV.

Visions des adultes.

A la suite des récits merveilleux donnés par les enfants, nous allons maintenant exposer certains témoignages venant de personnes adultes, et même plus ou moins avancées dans le chemin de la vie. Ici encore, nous aurions pu fournir un plus grand nombre de témoignages, mais comme nous l'avons déjà fait entendre, nous ne voulons pas remplir cet opuscule d'une répétition de récits qui finiraient vite, du reste, par lasser le lecteur.

Pour ce qui est de l'honnêteté et de la bonne réputation de nos témoins, vieux ou jeunes, le public comprendra nos raisons de n'en rien dire. Faire le portrait des adultes, c'eût été blesser leur humilité. Quant aux enfants, à Dieu ne plaise que, d'un côté, nous doutions de leur candeur et de leur sincérité, et que, de l'autre, nous allions jeter sous leurs pas, au début de leur course, un encens de louanges dont la fumée pourrait peut-être les égarer, leur faire perdre la vraie route qui mène à la vie.

Ces remarques préliminaires étant faites, écoutons les témoignages suivants :

MME DENIS-L. BOURGEOIS (née Nathalie Melanson) est âgée de cinquante-trois ans. Elle est mariée depuis trente-trois ans et elle est mère de quatre enfants. Sa demeure est voisine de l'église de Scoudouc. Elle donne son rapport comme suit :

“ Il y avait déjà plusieurs semaines que les enfants voyaient, disait-on, lorsque je suis allée à l'école. La mère de Méline-D. Bourque est une de mes sœurs : elle est plus jeune que moi. Un dimanche, un peu avant les *patates arrachées* (1), je me décidai de me rendre à l'école de Dorchester Road, tout en passant faire une visite à ma sœur.

“ J'arrivai au moment où la foule finissait de réciter des prières dans l'école. Un peu désappointée au sujet de mon retard, je demandai toutefois aux petites voyantes, si elles rentreraient avec moi, pour quelques minutes. Je disposai les petites filles en rang, à genoux, devant moi, tournées du côté où elles prétendaient voir : je m'agenouillai en arrière d'elles.”

“ Nous commençâmes à réciter ensemble le cha-pelet médité. Nous étions à réciter la première dizaine des mystères joyeux, l'*Annunciation*, lorsque j'ai vu, en face de la porte d'entrée de l'école, une “dame” à genoux sur ce qui me paraissait être un coussin blanc. Son habit était de couleur blanche, ses mains étaient jointes, son manteau était blanc et des lances d'une longueur de deux à trois pieds, à peu près, entouraient sa tête.—Au second mystère, la *Visitation*, la “dame” s'est levée. Un personnage était à genoux devant elle : j'étais tellement agitée par l'émotion que je ne me rappelle pas aujourd'hui si ce personnage avait l'apparence d'un homme ou celle d'une femme.

“ Lorsque nous méditions le mystère de la *Naissance de Jésus*, la “dame” s'est tournée de notre côté. Sur son bras gauche, elle portait un petit

(1) Locution en usage chez les Acadiens pour signifier l'époque où l'on arrache les patates, c'est-à-dire du premier à la mi-octobre. En 1893, le premier dimanche d'octobre, la fête du saint Rosaire tombait le premier jour du mois. Le second dimanche était la fête de la Maternité de la sainte Vierge. Nous verrons par d'autres témoignages que la première visite de Mme Bourgeois se fit le 8 octobre.

“ enfant ” aux yeux bleus et à l'habit tout blanc. Comme l'éclair, la pensée suivante m'est venue à l'esprit : “ Mon Dieu ! mon Dieu ! est-ce bien là Celui qui me jugera un jour ? ”

“ Et il m'a semblé que ses yeux brillèrent alors d'un plus vif éclat et nous regardèrent toutes avec plus de fixité.

“ Au quatrième mystère, *Jésus présenté au temple*, j'ai vu l'image d'une bâtisse en avant de laquelle il y avait un homme de haute taille. Devant ce dernier, une dame présentait un enfant dans ses bras. En arrière de la “ dame ” se dégageait aussi, mais peu distinctement, l'ombre d'un autre homme dont je ne vis que le côté de la figure.

“ Au dernier mystère, *Jésus retrouvé dans le temple*, j'ai aperçu un crucifix d'un pied de hauteur, à peu près, surmonté d'une banderolle blanche qui ne touchait pas au crucifix. Le christ sur ce crucifix avait couleur de chair vivante, sans, toutefois, qu'il y eût, en apparence, écoulement de sang venant des plaies. Chacune des apparitions dont je viens de parler n'a duré que le temps employé pour la récitation de chaque dizaine, et a fait place successivement aux scènes suivantes dans l'ordre que je viens de donner.

“ Après le chapelet ainsi médité, j'ai récité le chapelet du Sacré-Cœur de Jésus. C'est alors qu'une image du Sacré-Cœur, grandeur d'un pied, m'est apparue. Le manteau qui couvrait les épaules était ouvert en avant et laissait voir, au côté gauche, un cœur palpitant de vie. Dans le cœur, il y avait une plaie en forme circulaire. Tout le tour de cette plaie, je vis un bouillonnement de sang continué sans qu'il parût non plus y avoir effusion. Je n'ai pas demandé aux enfants s'ils voyaient les mêmes choses.

“ Tout cela se passait dans l'avant-midi, car il n'y avait pas eu de messe dans notre église. ce

dimanche-là. Après ces diverses visions, je suis sortie avec les enfants.

“ Dans l'après-midi, je suis retournée à l'école avec tous les autres. Il y avait alors, dans la classe, une vingtaine de personnes de tout âge. Nous avons récité le chapelet en commun, et je n'ai rien vu. C'est la seule fois que je suis entrée dans l'école, depuis cette époque, sans voir quelque apparition extraordinaire. Pendant que nous étions ainsi à prier au dedans, le bruit s'est répandu que quelques personnes sorties au dehors apercevaient quelque vision extraordinaire, à travers la fenêtre.

“ Je suis sortie, à mon tour, et de la fenêtre, à l'extérieur, j'ai aperçu la forme d'un autel entouré de rideaux blancs. Je vis en même temps un vieillard. Il était de haute taille ; ses cheveux gris blanc tombaient en boucles sur ses épaules ; ses mains étaient étendues et ses bras étaient demi-lévés, comme ceux d'un prêtre chantant une oraison à la sainte Messe. A côté de lui, je vis une dame avec une couronne tellement brillante que je fus saisie d'une émotion indicible. Sous ses pieds, il y avait des gradins de couleur blanche et ayant forme d'escabeau. Sa ceinture était bleue, son manteau était bleu ciel, sa robe était d'un jaune foncé, ses mains étaient jointes comme celles du vieillard. Au côté gauche, elle avait, à la ceinture, un chapelet qui était d'un jaune luisant. Sa figure était tellement éblouissante qu'on ne pouvait la fixer longtemps ; cependant, elle avait un tel pouvoir d'attraction, que j'aurais fait n'importe quelle route pour la suivre du regard.—Cela dura quelque temps, et la vision disparut.

“ Quatre jours après, dans la même semaine, je suis retournée à l'école. J'étais à prier dans l'intérieur de la classe, lorsque j'ai vu, dans un coin de la salle, un homme revêtu du surplis et de l'étole, et tenant

un livre à la main. Il était de stature plus haute que la moyenne : je n'ai pas remarqué s'il avait l'air vieux ou jeune. Tout près de lui, j'ai vu une dame vêtue de blanc : elle avait un voile qui lui cachait la figure. C'était après l'heure de la classe : nous avons dit le chapelet, l'institutrice, les petites voyantes et moi, et nous nous sommes retirées.

“Le même automne 1893, au cours des apparitions, j'ai vu trois ou quatre fois une dame âgée. Chaque fois que je l'apercevais, elle était seule. Ses habits étaient de couleur orange non éclatante. Je ne voyais que le côté de la figure, mais suffisamment pour qu'elle me parût avoir les traits d'une personne avancée en âge.

“ Un jour, dans le carême suivant, je me suis rendue à l'école, après la récréation de l'après-midi. Ceux qui ont regardé le calendrier m'ont dit qu'il n'y avait, ces jours-là, d'autre fête de saint que celle de saint Raymond ; mais c'était aussi une fête de la croix (1). J'ai vu, ce jour-là, un groupe de personnes, deux hommes et une dame. Un des hommes semblait assis au milieu ; à droite apparaissait l'autre homme debout ; la femme, elle, était également debout et à gauche. Au-dessus de leurs épaules, un grand cercle entourait ces trois personnages comme d'une auréole commune. Après la classe, nous avons récité le chapelet en commun, et alors ce cercle s'est transformé en petites croix noires.

(1) En 1894, la fête de saint Raymond de Pennafort tombait le deuxième dimanche du carême, le 18 février. Deux jours auparavant, l'Eglise célébrait la fête de la sainte Lance et des Clous qui ont transpercé le côté, les mains et les pieds de Notre-Seigneur.—Comme il n'y avait pas de classe le samedi, veille de la fête de saint Raymond, le jour indiqué par la voyante doit être le vendredi, 16 février, fête de la Lance et des Clous.—Pour trouver les fêtes de saints, nos habitants de la campagne n'ont que des almanachs ou des calendriers publiés par les journaux de Québec. C'est ainsi, probablement, qu'il a été question de saint Raymond comme étant la fête la plus proche de la date de cette visite à l'école.

“ Je pouvais les distinguer très bien. Le personnage du milieu était plus gros que les autres : son habit était blanc, sa main droite était levée comme pour repousser. Je ne voyais pas distinctement les yeux, car c'était comme dans un nimbe, c'est-à-dire, dans cette condition de lumière où les petits détails échappent facilement.— À la ceinture de l'homme assis, j'ai vu une lance pendant à son côté droit. La “dame” était vêtue de blanc et des rayons en forme de lances semblaient l'entourer comme une égide menaçante.

“ Le premier dimanche du mois (1) qui a suivi cette dernière apparition, je suis retournée à l'école et j'ai aperçu une procession dans laquelle il y avait une trentaine de personnages en marche. J'ai vu aussi une “dame” vêtue de blanc et portant, sur sa tête, une couronne couverte de diamants d'un vif éclat.

“ Le vingt-cinq du même mois, fête des trois chapelets(2),—c'était aussi une autre grande fête,— je me suis rendue à l'école. J'ai vu une échelle auprès de laquelle il y avait un enfant dont les regards se portaient sur une dame qui apparaissait à une courte distance de lui. Les habits de celle-ci étaient de fond brun : elle paraissait entourée de lances claires, et elle nous regardait. Entre l'enfant et la “dame,” il y avait un calice aux couleurs jaune d'or.

“ Il y a deux ans, au mois d'août, je suis allée à l'école, un jour, pendant le dîner des enfants. Cette fois, j'ai aperçu une croix lumineuse, grande

(1) D'après les recherches déjà faites et indiquées dans notre dernière note, cette visite a eu lieu le 4 mars 1894. Trois jours auparavant, l'Eglise avait célébré la fête de l'Apparition de la bienheureuse Vierge Marie Immaculée, à Lourdes, renvoyée, cette année-là, du 11 février au commencement du mois de mars.

(2) Il s'agit ici de l'Annonciation et du jour de Pâques, qui tombaient le même jour en 1894.

de deux pieds environ, et suspendue en l'air. Ag-enouillée à gauche de cette croix,—et brillante de clarté,—était une dame dont la physionomie et le regard semblaient bien tristes. Son habillement était couleur de deuil : c'était la première fois que je la voyais parée de la sorte. Je voyais seulement le côté de sa figure et je l'ai eue ainsi devant mes regards durant une heure.

“ C'est tout ce que j'ai vu, à venir jusqu'à cette année.”

Pour se conformer aux conseils de ses directeurs,—si nous avons bien compris,—Madame D. Bourgeois a interrompu ses visites à l'école durant un espace de temps considérable, quinze à dix-huit mois, semble-t-il. Aujourd'hui, son confesseur l'autorise et lui conseille de visiter l'école lorsqu'elle le désire, et aussi souvent que possible. Comme elle est, de nos jours, la seule voyante parmi les adultes, nous donnerons, plus loin, et séparément, le récit de ses visions au cours de la présente année 1896.

Passons maintenant à des voyants qui sont dans les soixante-dix et quatre-vingts ans.

JEAN - J. BOUDREAU, âgé de 70 ans, est un citoyen bien connu à Scoudouc. Il n'a rien vu dans l'école, car il ne voulait pas trop se mêler aux voyants. Comme dans la première époque des apparitions, il a vu quelque chose d'extraordinaire, nous produisons un résumé de son récit :

“ Il m'est apparu quelque chose d'extraordinaire dans mon propre champ, à l'époque des apparitions dans l'école. J'a vu un homme habillé d'abord en aube, puis en chasuble. Je n'ai pas vu sa figure : il avait le dos tourné vers moi ; il était

debout et paraissait droit[!] et grand de taille. J'ai vu cela distinctement."

"La chasuble me paraissait de velours foncé avec des bordures blanc crème, mais elle était d'un éclat inoubliable par sa clarté. J'ai aperçu cela deux fois le même jour, une fois dans l'avant-midi et une fois dans l'après-midi."

RAPHAEL-C. BOURQUE est un des plus vieux paroissiens de la mission de Scoudouc. Il est âgé de quatre-vingt-quatre ans révolus. Sa demeure est voisine de l'école aux apparitions. Il donne son témoignage comme suit :

"C'est le 19 septembre 1893 que les enfants ont vu quelque chose de mystérieux dans l'école. J'y suis allé maintes fois après ce mémorable événement.

"Trois semaines après la première apparition, j'ai vu moi-même un "enfant" apparaître dans l'école. J'aperçus d'abord distinctement un petit manteau, puis un enfant d'un beau couleur de chair vivante. Son habit était blanc et portait frises et dentelle à l'extrémité des manches.

"J'étais alors à l'intérieur de l'école, à genoux, et les petites voyantes étaient présentes. Sur le moment, je fus saisi d'une indicible émotion, et, me levant, j'allai demander aux petites filles si c'était à telle et telle place qu'elles voyaient la tête, les bras et le corps de l'enfant, et en même temps je leur indiquais ces places avec ma canne : elles me répondirent dans l'affirmative. — C'était dans le coin nord-ouest de l'école que "l'enfant" m'est apparu s'adossant, pour ainsi dire, sur le mur. L'apparition avait vingt-deux pouces de hauteur, car j'ai pris la mesure avec ma canne. J'allai m'agenouiller, et je récitai trois dizaines de mon chapelet : pendant ce temps-là, j'avais toujours l'ap-

parition devant mes yeux.—Comme j'étais sans appui et que la fatigue des reins me gagnait, je me traînai sur mes genoux vers un pupitre sur lequel je m'accoudai. Sous l'empire de l'émotion et des sérieuses réflexions qui m'agitaient, je baissai mes regards sur le plancher durant quelques instants : quand je relevai la tête et que je reportai ma vue vers l'endroit de l'apparition, tout avait disparu.

“ Un dimanche, un peu avant *les patates arachées*, — le jour même que Mme Denis Bourgeois a fait sa première visite à l'école—j'y suis allé, moi aussi, car on m'avait dit que quelques personnes voyaient. J'allai d'abord à la fenêtre du sud-est ; je regardai à l'intérieur et je vis une figure semblable à celle de la sainte Face se réfléchissant, me paraissait-il, sur le tableau de l'école ; mais les cheveux étaient gris blanc, la barbe également. Je ne vis que la tête seulement sans le reste du corps.

“ Comme il y avait une grande foule à la fenêtre où j'étais, je me rendis vers le côté sud de l'école, et là, à travers les vitres de cette fenêtre, j'aperçus une dame, le visage de profil ou tourné de côté. Elle avait un habit bleu ciel et elle portait ses regards vers cette figure qui se dessinait sur le tableau.

“ Un matin, en hiver, j'ai vu un bras s'agitant dans la fenêtre en dedans de l'école. J'ai demandé aux enfants, pendant la journée, s'ils s'étaient trouvés à l'école, ce matin-là, de bonne heure, pour allumer le feu ou pour d'autres nécessités ; ils m'ont répondu que non, que personne n'était venu. Je leur demandai ensuite s'ils avaient vu quelque chose à la fenêtre, à leur arrivée. Ils m'ont répondu qu'ils y avaient aperçu un M magnifiquement tracé sur le frimas des vitres.

“ J'ai moi-même essayé tous les moyens possibles

pour mettre les petites voyantes en défaut, pour les faire contredire dans leurs témoignages et rien n'y faisait. Je les ai questionnées les unes après les autres, les faisant indiquer, seule à seule, la place, la hauteur, le point exact où se voyaient la tête, les pieds, la tunique de l'enfant, etc. Il m'a été impossible de découvrir la moindre différence dans leurs témoignages."

CHAPITRE V.

Témoignage de l'institutrice.

Dans l'automne de 1893, le district de Dorchester Road avait pour institutrice Mlle Julienne Landry, fille de feu Placide Landry et de Domitille Leblanc, de Memramcook. Diplômée pour l'enseignement, cette demoiselle s'y voue depuis quelque huit ans.

Pleine de foi pour les vérités révélées, régulière dans ses exercices religieux, irréprochable en tous points dans sa conduite, donnant l'exemple de la vraie piété à ses élèves, cette institutrice est toutefois, par éducation de famille, exceptionnellement peu accessible aux influences de la superstition. A l'endroit de ces sottes croyances dont se nourrit encore trop souvent le peuple, elle a une trempe de scepticisme qui est assez étonnante pour une élève de convent et qui serait guère explicable, n'était, comme nous l'avons dit, le cachet imprimé à ses idées premières par l'éducation du foyer.

Pendant tout le cours des principales apparitions que nous venons de raconter, Mlle Landry a dirigé l'école de Dorchester Road, tout en restant, elle, une non-voyante.—A la fin du mois d'août de la présente année 1896, nous nous sommes fait un devoir de recueillir son témoignage : elle nous a communiqué ce qui suit :

“ Avant d'entrer dans mon récit, a-t-elle dit, je dois vous prévenir que j'avais un petit recueil

d'observations journalières au sujet des apparitions de l'école ; mais, dans l'hiver de 1894, je l'ai jeté au feu, agissant peut-être sous une prompte et fausse impulsion du moment. Je trouve cependant dans le carnet dont je faisais alors usage pour l'école, quelques dates et certaines notes éparses, et je les extrais pour vous les donner dans l'ordre suivant :

“ Je faisais la classe, depuis quelques semaines seulement, à l'école de Dorchester Road, mission de Scoudouc, lorsqu'au matin du 19 septembre 1893, surveillant, de ma maison de pension, plusieurs élèves qui étaient déjà rendues à l'école, j'ai vu ces enfants se grouper autour d'une fenêtre, et il m'a semblé entendre dire qu'elles voyaient une *bête* dans l'école. Lorsque je m'y suis rendue, à neuf heures, les enfants sont venues à ma rencontre. Méline-D. Bourque était pâle et très agitée. J'ajouterai ici que cette agitation inaccoutumée de Méline se prolongea ce jour-là et plusieurs autres jours subséquents durant lesquels elle me suivait toujours, me paraissant tout à fait distraite, et sous l'influence d'une inquiétude étrange. Alors ces enfants me dirent qu'elles avaient vu une femme se promenant dans l'école et qu'un petit ange voltigeait autour et au-dessus de sa tête. Elles prétendaient avoir vu cela dehors, avant mon arrivée.

“ Avant d'ouvrir, j'allai à la fenêtre, regardai de mon mieux, et, ne voyant rien, je fis entrer les enfants, en leur faisant comprendre que je n'étais pas dans l'habitude de croire toutes sortes de contes en l'air.—J'ai fait mon école dans l'avant-midi, comme si rien d'étrange ne se fût passé. Je remarquais cependant que plusieurs élèves étaient très distraites, très troublées : c'était visible.—Quelques enfants avaient coutume d'emporter leur dîner à l'école : Méline-D. Bourque était du nombre.—Ce jour-là, les petites filles me dirent qu'elles ne voulaient pas rester seules à l'école, pour le dîner.

—Restez là, leur dis-je, et si vous voyez quelque chose, vous viendrez me l'annoncer, à ma maison de pension.

“J'avais à peine commencé mon dîner, lorsque les enfants arrivèrent et m'annoncèrent, — hors d'haleine et toutes décontenancées, — qu'elles voyaient l'apparition. J'avoue, qu'en ce moment, je sentis une forte émotion me gagner. Sans achever mon dîner, je me rendis tout de suite à l'école, en compagnie de Marie Bourque, aujourd'hui Mme Cyrille Cormier, de Memramcook, Mlle Anne-J. Boudreau et M. Sylvain Bourque. Nous supposions que c'était un effet de mirage dans les vitres, et nous voulions nous en assurer sans plus de retard.—Nous regardâmes à travers la fenêtre, nous ne vîmes rien : les enfants, elles, regardaient près de nous et persistaient toujours à dire qu'elles voyaient l'apparition.

“Ces événements eurent lieu le mardi. Je partis ce soir-là pour Memramcook, car les 20 et 21 de ce mois, il y avait, à Dorchester, une réunion des institutrices et institutrices du comté. J'y assistai et je ne revins à mon école que le lundi suivant. J'appris en arrivant que les enfants, depuis mon départ, voyaient toujours l'apparition à la fenêtre. Cet étrange phénomène dura sept ou huit jours, puis une semaine se passa sans visions d'aucune sorte. Ce fut alors que quelques élèves se mirent à dire qu'ils voyaient un petit enfant avec une pomme et une croix d'or dans sa main.

“Dans le même temps, une certaine Jessie Fletcher, protestante et élève de notre école, disait voir une chapelle en or se dessiner, en miniature, sur le tableau. Elle racontait aussi avoir vu un gros chien noir qui, la gueule en feu, menaçait la “dame au chapelet.” Quoi qu'il en soit, cette apparition d'un petit enfant se prolongea pendant quelque temps, à la vue de plusieurs élèves.—Un certain jour, un enfant nommé Théotime Boudreau resta seul à

l'école pour y prendre son dîner. Cinq minutes s'étaient guère ainsi écoulées, quand il arriva en courant à ma maison de pension.

— J'ai entendu, dit-il, la frayeur peinte sur le visage, j'ai entendu prononcer mon nom dans l'école, sans voir aucune personne et j'ai aussi entendu du train.

“ J'eus beau faire, je ne pus l'engager à retourner à l'école : il resta à ma maison de pension jusqu'à l'ouverture de la classe. Le lendemain, plusieurs élèves ont assuré entendre la même chose, et, de plus, des chants sacrés accompagnés de musique.

“ C'est le 8 octobre 1893 (1) que les grandes personnes, c'est-à-dire les adultes ont vu pour la première fois un homme, une dame, un petit enfant et autres personnages et scènes, paraît-il. Moi, je n'ai rien vu. Je crois que MM. Jean-J. Boudreau, Tilman-A. Landry, Narcisse-J. Boudreau, Mesdames Narcisse-J. Boudreau et D.-L. Bourgeois ont déclaré avoir vu certaines apparitions.— Vers cette époque, les enfants m'importunaient beaucoup avec leurs divers récits et visions. Les distractions qui en résultaient pour les travaux de l'école, commençaient à me donner des inquiétudes. Du matin au soir, la plupart des élèves semblaient beaucoup plus préoccupés de ces événements que des leçons et devoirs de la classe, et je me voyais dans la nécessité de recourir à des moyens propres à leur prouver que je ne voulais pas être trompée. A ces fins, je me procurai, un jour, un drap blanc et je couvris la partie du mur où se dressait cette prétendue apparition. Aussitôt l'apparition, au dire des voyants, se fit sur le drap même.— J'eus recours alors à un autre expédient. J'envoyai tous les enfants dehors et fis venir en dedans les voyants et voyantes, séparément, l'un après l'autre.”

(1) Ce jour-là, l'Église célébrait la fête de la Maternité de la bienheureuse Vierge Marie.

—Où est la main droite de cet enfant que vous voyez ? demandai-je à chacun ; où est l'œil gauche ? l'œil droit ? le dessus de la tête ? jusqu'où descend sa tunique ? quelle est la largeur de la dentelle de cet habit ?

“ Et je leur faisais alors indiquer sur le mur le point exact pour chaque réponse à mes questions. En questionnant le premier de cette sorte, je fis sur le mur, avec mon crayon, de petites marques intelligibles seulement pour moi-même et imperceptibles pour les enfants,—à moins qu'ils ne le sussent d'avance et de ma part. Interrogés les uns après les autres, tous les voyants, garçons ou filles, se sont accordés à me donner exactement les mêmes réponses, sans la moindre erreur, sans différence aucune.

—Le 24 novembre, Amanda Bourque, Angéline Légère et Alice Belliveau m'ont dit qu'elles voyaient des lettres dorées sur le tableau.

—Nommez-moi ces lettres, leur dis-je, et ayez soin de me dire si elles sont majuscules ou minuscules.” Elles les nommèrent dans l'ordre suivant avec majuscules et minuscules telles quelles :

S E L O N

De Marie.

“ Cette vision de lettres ne me parut pas une affaire concertée, ni, par contre, une annonce très intelligible, je dois le dire.—Ce même jour, la “dame,” disaient les voyants, marchait nu-pieds avec des chapelets dans les mains et elle récitait le chapelet avec les élèves.—Lundi, le 27 novembre, au cours d'une apparition, la “dame” a dit : *Prie ! prie ! prie !* puis elle a ajouté qu'elle voulait dire quelque chose encore à trois petites filles.—Le 29 du même mois, elle a nommé deux petites voyantes par leur nom. Le lendemain, 30, elle a dit “ *qu'elle était la Mère de Dieu et que sainte Anne était sa*

mère.” Elle récita, ce jour-là, le chapelet avec les enfants.

“Le premier décembre, la “dame” a dit qu’elle voulait parler à Angéline Légère et à Amanda Bourque, puis elle a prononcé le mot *chappelle* trois fois. Elle a dit à Amanda Bourque qu’elle ne l’oublierait jamais.—Les voyantes ont aperçu, ce même jour, un homme et deux petits enfants.—Dans la dernière quinzaine du même mois, la “dame” a fait la procession dans l’école avec les enfants, tous les matins et midis, avant l’ouverture des classes.—Le deux décembre, samedi,—jour d’école pour cette semaine-là,—les enfants ont vu la “dame” se promener en procession. Voyants et voyantes, et d’autres qui ne voyaient rien, la suivirent. Durant la procession, la “dame” s’est arrêtée, dit-on, près d’un banc de l’école sur lequel il y avait un petit vase contenant de l’eau bénite (car les parents conseillaient aux voyants d’emporter de l’eau bénite) ; la “dame” a pris de cette eau, elle a aspergé ceux qui l’entouraient et en passant devant le “petit enfant,” elle a fait la génuflexion devant lui : tous les personnages mystérieux de la procession l’ont imitée.

“Lundi, le 4 décembre, la procession a encore eu lieu avec le même cérémonial que samedi dernier. Dans l’après-midi, entre trois et quatre heures, au temps assigné pour la récitation du catéchisme, les voyantes ont aperçu la “dame” à genoux près de moi. Elle avait un mouchoir blanc avec bordure noire et elle paraissait triste et peinée. Ces voyantes étaient si distraites au sujet de leur catéchisme et dérangeaient tellement la récitation avec leurs remarques et leurs chuchotements, que je leur signifiai de prêter attention aux questions faites et de ne plus s’occuper de leur dame. Sur ce, les enfants me dirent que la “dame” pleurait.—“Laissez-la pleurer, leur dis-je, et faites attention à votre catéchisme.

“ Là-dessus, la “dame,” paraît-il, s’est levée et s’est mise à marcher dans l’école.—Le 6 décembre, ils ont encore vu la “dame” à genoux près de moi. Elle avait un chapelet entre ses mains, récitait des prières et elle a demandé à toucher les chapelets des voyants. A l’exception d’une ou de deux, toutes ces processions dont je viens de parler, ont été faites par les enfants, durant les récréations et en mon absence.—Le 7 décembre, veille de la fête de l’Immaculée Conception, les enfants ont encore vu la “dame” à genoux auprès de moi : elle priait. Les voyantes ont aperçu, cette fois-là, un petit oiseau blanc voltigeant au-dessus de la “dame.” Un peu plus tard, elles ont aperçu un enfant ayant dans sa main droite une boule de couleur jaune, de forme ronde et surmontée d’une croix. En ce jour, la “dame” a fait la procession avec les enfants, durant la récréation du midi et elle a jeté de l’eau bénite sur eux.

“ Chaque jour, je faisais tous les efforts possibles pour désabuser ces enfants. Je leur exposais le péché qu’il y avait de faire ainsi courir, à travers les paroisses, de fausses rumeurs touchant des visions imaginaires. J’étais conseillée, d’ailleurs, par qui de droit, de me montrer sévère envers ces enfants, afin de ne pas les laisser s’illusionner eux-mêmes, et de ne pas entraîner, par le fait, des populations entières dans l’erreur. Dans le but de les effrayer, je leur dis donc, un jour :—“ Ecoutez, mes enfants, si vous persistez davantage à publier vos contes de grand’mère, vous les paierez cher, ces histoires d’Hilaire Gautreau. Les autorités légales deviennent menaçantes relativement à ces racontars, et si cela ne cesse pas, la justice vous fera saisir et mettre en prison avec les fers aux pieds. Vous y resterez, nourris au pain et à l’eau, tant que vous n’aurez pas rétracté les contes ridicules qui troublent l’ordre public depuis deux mois.” Pendant que je

parlais ainsi, tous les voyants et voyantes me regardaient, consternés, et l'une des petites filles, les yeux mouillés de larmes, me dit avec détermination : " *Maîtresse*, croyez-moi ; si j'étais sûre de ne pas voir réellement ce que je vous raconte, je m'arracherais immédiatement les deux yeux."—Dans une autre occasion, j'envoie tous les voyants et voyantes dehors, je garde seulement le jeune Denis (Dianos) Belliveau avec moi, et je lui dis tout bas, de manière à ce qu'on ne pût certainement pas nous entendre au dehors :—" Pose ton doigt sur la main droite de l'apparition," et je demandai alors aux enfants qui regardaient par la fenêtre :

—A quoi touche Dianos ?

—A la main droite de "l'enfant," dirent-ils tous ensemble. Je leur fis ainsi huit ou dix questions, et les réponses de ceux ou celles qui étaient au dehors s'accordaient toutes parfaitement avec celles que me donnait le jeune Belliveau, privément, à voix basse. Aussi, ce soir-là, quand je retournai à ma maison de pension, je ne pus m'empêcher de dire à Mme S. Bourque que je croyais ma classe véritablement ensorcelée.

" Un soir, je me rendis à l'école avec deux hommes. Je les priai d'enlever le tableau noir sur lequel les voyants prétendaient apercevoir un figure d'homme, de reléguer ce tableau à l'autre côté de l'école et de le retourner sans dessus dessous. Le lendemain, je me rendis à ma classe, quelques minutes avant l'heure ordinaire, et quand Dianos Belliveau fit son entrée, je l'interpellai tout de suite :—Vois-tu l'homme, ce matin ? lui dis-je." L'enfant regarda d'abord, à la place accoutumée du tableau, puis le cherchant des yeux autour de la classe, il répondit, sans hésitation, en indiquant le tableau :—Il est là, mais il a la tête en bas.

" Une autre fois, je réprimandais Amanda Bourque, parce qu'elle avait un morceau de chandelle de cire dans la bouche et qu'elle le mâchait pendant la

classe : elle me répondit :—“ La sainte Vierge nous a dit que nous pouvions manger de la chandelle.”

“ Il me semblait que de telles exagérations se répétaient fréquemment. Une fois, la “dame” avait demandé à voir M. l'abbé Dufour, disaient les enfants. Vite on dépêche un homme chez M. le vicaire de Shédiaç, et les voyantes l'accompagnent, pour plus de sûreté. L'abbé Dufour ne se fit pas prier, il vint tout de suite à Dorchester Road. Rendu à l'école : poisson d'avril ! il ne vit rien, les enfants non plus. Cet incident m'amène tout naturellement à d'autres du même genre. Toutes les fois que, au beau milieu des apparitions ou des distractions causées chez les élèves par ces prétendues visions, MM. le curé Ouellet ou l'abbé Dufour apparaissaient près de l'école ou faisaient leur entrée dans la classe, les voyants ou voyantes déclaraient ne plus rien voir. Cette conduite m'inspirait des doutes au sujet des enfants.

“ Pendant un certain temps, il fut question d'un miracle qui devait s'opérer à une époque fixe. Au temps convenu, le miracle fut remis à une date indéterminée. Je ne sais cependant si ce dernier on-dit est bien fondé ; je suis certaine qu'il m'a été rapporté. On disait aussi que la “dame” avait confié un secret à la jeune Amanda Bourque et que cette dernière le révéla à une autre enfant, moyennant la récitation d'un chapelet.

“ C'est là tout ce que je sais relativement aux apparitions de Dorchester Road. Pour ma part, je n'ai jamais rien vu. J'ai quitté cette école à la fin du terme d'automne, en 1893. Les enfants subissant une distraction presque continuelle, je sentais n'être pas en situation de faire justice aux obligations de mon contrat avec les syndics d'école. M. le curé me pria de continuer l'enseignement dans ce district, puisque les événements que je viens de raconter avaient commencé sous mon règne ; mais, pour diverses raisons, je ne pus m'y résoudre.”

CHAPITRE VI.

**Réflexions sur le témoignage précédent.—
Apparitions en 1826.**

Le témoignage que nous venons de lire dans le chapitre précédent est d'une haute importance dans l'étude des apparitions de Dorchester Road. Nous voyons cette directrice de l'école fidèle, d'un côté, à obéir aux ordres et suggestions de ses supérieurs ecclésiastiques, tandis que, de l'autre, elle laisse aux enfants toute la latitude désirable pour entrer dans l'école, durant les récréations, le matin et le soir en dehors des heures de classe, en un mot, toutes les fois qu'ils le veulent, soit pour vaquer à leurs prières, soit pour jouir des visions dont ils se disent favorisés. Quoiqu'elle ne voie pas, elle-même, les scènes extraordinaires qui se déroulent devant les yeux de quelques-uns de ses élèves ; quoiqu'elle soit peu ou point du tout portée, par caractère, à accepter comme vrais des événements au sujet desquels il est permis d'avoir des doutes, elle sort de cette épreuve tout à fait justifiable de sa conduite.— D'où il suit qu'il n'est pas une personne qui la soupçonnera d'avoir encouragé ces exaltations étranges dont quelques-unes de ses élèves auraient pu être victimes—soit par nature, ou par exemple, ou par contagion psychique, ou enfin, ce qui n'est pas impossible, par des agences surnaturelles. Loin de là : son attitude imperturbable au milieu des

curieux phénomènes dont on parle autour d'elle, et cette sorte d'incrédulité dont elle s'entoure comme d'un rempart, sont tout à fait dignes de remarque. Tout cela se coordonne très bien et conspire, on ne peut mieux, à nous assurer que les visions de Dorchester Road, en 1893, n'ont pas été l'effet d'illusions ou de lubies consacrées par l'approbation et favorisées par les secrètes menées de l'institutrice.

En second lieu, il n'est pas besoin de commenter les expériences faites par Mlle Landry, lorsqu'elle voulut s'assurer si ces prétendues supercheries étaient montées par les voyants, oui ou non. Les expédients auxquels elle a eu recours, ont démontré jusqu'à l'évidence qu'il se passait dans son école quelque chose d'extra-naturel qu'elle-même ne pouvait expliquer et qui n'a pas été encore, jusqu'à ce jour, expliqué par qui que ce soit.

Quelques observations ou relations faites ici par l'institutrice pourraient, à première vue, infirmer le caractère des apparitions, si le lecteur se hâtait de conclure du particulier au général. Par exemple, prenons ce cas où une voyante demande à la "dame" si c'est péché de mâcher de la chandelle bénite. La "dame" répond que non. Et la voyante de se prévaloir maladroitement de cette permission pour mastiquer de la chandelle et pour claquer des dents, durant la classe, au déplaisir de l'institutrice et à l'étonnement de ses compagnes. La question qui se présente ici, d'elle-même, est celle-ci : Une apparition surnaturelle s'occuperait-elle de répondre à des détails aussi puérils ? Pourquoi pas ? La

sainte Vierge n'a-t-elle pas dit à Bernadette de Lourdes de manger de l'herbe ?

“*Et maintenant, reprit la Vierge, après un silence, allez boire et vous laver à la fontaine, et mangez l'herbe qui pousse à côté.*”—(P. 120, *Notre-Dame de Lourdes*, par Henri Lasserre.) Et quand la petite bergère se mit, en présence d'innombrables spectateurs, à gratter le sol de ses petites mains, à creuser la terre pour trouver une fontaine là où il n'y en avait jamais paru ; quand, par obéissance à l'ordre de la Vision céleste, elle mangea une pincée de la plante champêtre qui poussait aux pieds des roches Massabielle, un grand nombre de ceux qui étaient présents se mirent à sourire de pitié, et ils s'en allèrent en répétant le *durus est hic sermo* des disciples incrédules et infidèles. Il n'en avait pas fallu plus pour les ébranler dans leur foi.

Dieu lui-même, a conféré longuement avec Moïse et Aaron au sujet de ce que les enfants d'Israël devaient et ne devaient pas manger. Ces lois remplissent tout un chapitre de quarante-sept versets dans le livre du Lévitique.

Quant au secret divulgué pour un chapelet, la sainte Vierge a pu en confier un qui ne devait pas être exposé devant le public, mais que la jeune Amanda pouvait révéler sans inconvénients à d'autres voyantes.

“Ma fille, dit un jour la sainte Vierge à Bernadette, je veux vous confier, *toujours pour vous seule* et concernant vous *seule*, un dernier secret que, pas plus que les deux autres, vous ne révélez à *personne au monde.*” Avec de pareilles conditions,

nous comprenons qu'un secret ne doive pas être divulgué à âme qui vive, mais, dans les autres cas, rien n'empêche une discrète confiance.

— Passons maintenant au rapport des apparitions qui ont eu lieu plus récemment, c'est-à-dire à celles de la présente année 1896.

MÉLINE-D. BOURQUE, interrogée, à la date du 8 octobre 1896, si elle voyait encore les apparitions, a déclaré qu'elle voyait le petit "enfant" toujours à la même place que celle qui est indiquée dans son premier rapport :

" Les cheveux de cet enfant, dit-elle, sont jaunes (1), ses yeux sont bleus et paraissent animés et vivants comme les nôtres, sa robe est blanche ; je ne vois pas ses pieds. Le dedans de ses mains est tourné vers nous dans l'école, et ses bras sont étendus comme pour nous donner accueil. Maintenant, il n'apparaît pas d'auréole ni de cercle blanc autour de sa tête. Je vois cet "enfant" tous les jours, à partir du moment où j'entre dans l'école jusqu'à celui où j'en sors,—et cela se continue depuis trois ans, à peu près.

" Comme je l'ai déjà dit, je l'ai vu, à certaines dates, la tête ceinte d'une couronne : la dernière de ces dates est le 16 juillet de notre présente année."

Nous ferons remarquer ici que cette jeune voyante a toujours eu la confiance de ses institutrices et de ceux qui la connaissent. Elle fait sa confession et sa communion tous les mois, récite son chapelet tous les jours et ne paraît pas être une enfant disposée à se laisser influencer par les autres.

(1) C'est le terme usité chez les Acadiens pour signifier des cheveux blonds.

MADAME DENIS L. BOURGEOIS est aujourd'hui la seule voyante parmi les adultes. A l'exception d'une fois, ainsi que nous en avons fait la remarque précédemment, elle a vu des apparitions surnaturelles toutes les fois qu'elle est entrée dans l'école de Dorchester Road. Comme cette école est presque à une lieue de distance de sa demeure et qu'elle a, du reste, chez elle, son ménage à diriger, elle ne s'y rend qu'à de rares intervalles.

Voici, en substance, la description de ses visions pour la présente année 1896, jusqu'au 8 octobre, date de notre dernière entrevue avec elle :

“ Le dernier jour du mois de mars, cette année, j'ai vu un vieillard m'apparaître dans l'école (1). Je n'ai vu qu'un côté de son visage. Il tenait sur son bras un enfant dont la figure se portait vers une dame apparaissant en même temps. Celle-ci avait ses regards dirigés vers nous.—Elle m'est apparue bien triste, ce jour-là. Sa ceinture était noire, sa main droite seule était visible. Sa robe était de couleur brune, quoiqu'il s'y mêlât, quasi ouvragés et soulevés, des tissus aux couleurs claires et diamantines.

“ Le 11 de juin, je suis retournée à l'école et j'y ai passé toute l'après-midi.—Les enfants étaient présents, mais je me suis placée à l'écart, de manière à ne nuire en rien à la classe. J'ai vu un vieillard ayant près de lui un enfant. Le vieillard avait des habits carreaautés noir et blanc, tandis que les habits de “l'enfant” étaient moins sombres. Comme à la dernière apparition, “l'enfant” était tourné vers une dame qui apparaissait dans le tableau et dont la figure était empreinte de tristesse. Les vêtements

(1) Le dernier jour de mars 1896 était le mardi de la semaine sainte.

de cette dernière étaient tissus sur fond noir ; son voile était encore plus sombre que de coutume. Un autre enfant, vêtu comme le premier, se tenait auprès d'elle, en sorte que les deux enfants étaient placés entre le vieillard et la "dame." Celle-ci avait la figure tournée de notre côté. Ce que je viens de décrire paraissait sur le tableau de l'école. Un peu au-dessus du dernier groupe, je vis l'apparition d'un homme aux habits sombres : cependant je n'ai pas vu l'expression ni les traits de sa figure.—Lorsque l'institutrice faisait ses chiffres et expliquait ses problèmes d'arithmétique sur le tableau, je voyais les chiffres posés sur l'estomac et sur les divers membres de ces personnages, mais pas sur les têtes qui apparaissaient toutes au haut du tableau.

" Cette vision a duré tout le temps que j'ai passé dans l'école ce jour-la (1).

" Le 19 juillet, dimanche de la neuvaine préparatoire à la fête de sainte Anne, je me suis rendue au lieu ordinaire des apparitions. C'était vers cinq heures du soir : tout le village s'était réuni pour faire les exercices de la neuvaine dans l'école.—Au fond de l'appartement, on avait placé une table sur laquelle étaient disposés, en bel ordre, des tableaux ou images de la sainte Vierge et de sainte Anne, ainsi que des cierges allumés.

" La prière commencée, j'ai vu, à droite de la table, l'apparition d'une femme ayant, tout près d'elle, une jeune fille vêtue d'un habit jaune orange. A petite distance, au-dessus de la "dame," apparaissait un petit enfant. En arrière, se tenait un homme habillé en laïque. Son habit était blanchâtre et différent de tous les habits d'hommes que j'ai encore vus. La dame et la petite fille étaient, toutes deux, couronnées. Sur la couronne de la "dame" brillaient des diamants d'un rouge brun. Ceci m'a

(1) Le 11 juin de notre année 1896 tombait la veille de la fête du Sacré-Cœur de Jésus.

apparu tout le temps de la récitation du chapelet. Je n'ai pas demandé aux autres s'ils avaient été témoins de la même apparition, ou non.

“ Le 26 de juillet, fête de sainte Anne, je suis retournée à l'école. Cette fois-là, j'ai aperçu un groupe de cinq personnages dont un était debout au milieu des autres et tenait un enfant sur son bras droit. Deux hommes, tournés l'un vers l'autre, étaient agenouillés à droite et à gauche de ce personnage du centre. Plus bas, il y avait une dame se tenant debout : son visage était tourné vers “ l'enfant. ”—Les mains de cette “ dame ” étaient élevées à la hauteur de sa tête, et elles semblaient repousser ou arrêter une lance partant des mains de l'enfant. Cette lance me parut longue de trois pieds, à peu près.

“ J'ai vu cela durant la récitation entière du chapelet. Dans cette occasion, il n'y avait que les enfants et moi dans l'école.

“ Le lundi, 7 septembre, je suis retournée avec les enfants à l'école. Il n'y avait pas de classe ce jour-là. J'ai vu une dame, et, auprès d'elle, un homme debout tenant dans sa main droite quelque chose ayant la forme d'une canne ou d'un chandelier blanchâtre.

“ La “ dame ” avait, autour de son bras droit, certain objet que je me sens incapable de définir, mais qui ressemblait à un cercle hérissé de branches transparentes aux formes diverses. Une lance noire s'échappait, pour ainsi dire, comme un rayon, de sa tête, et descendait jusqu'auprès de ses pieds. Comme les autres, cette vision a duré tout le temps de la récitation du chapelet.

“ La dernière apparition, nous a dit madame B., est d'aujourd'hui, ce 8 octobre.

“ Je suis allée, ce matin, avec les voyantes à l'école, avant l'ouverture de la classe. J'ai vu la

“dame” se tenant debout. En avant d'elle, paraissait un cœur couvrant toute sa poitrine, et d'où étaient suspendus un grand nombre de chapelets. Je suis sûre qu'il y en avait une douzaine et plus. Il ne m'est pas venu à la pensée de les compter. Je désirais sortir de l'école avant l'ouverture de la classe, et c'est peut-être cette idée fixe qui m'a empêchée de prendre le temps voulu pour compter les chapelets.

“L'habit de cette dame était noir avec fond blanc. Sa couronne était entièrement noire. Sa tête inclinait vers un personnage placé auprès d'elle et dont la figure était majestueuse et l'habit plus blanc que celui de la dame. Ce dernier n'était pas aussi grand de stature que la dame. L'expression des physionomies m'a paru triste. Cette vision a duré tout le temps de ma visite.”

Tels sont, recueillis et notés d'une manière aussi exacte et détaillée que possible, les derniers rapports d'apparitions fournis le 8 octobre 1896, par la seule voyante adulte que nous ayons maintenant à Scoudouc.—Cette voyante ne sait pas lire. Elle n'a pas de notes écrites au sujet des visions qu'elle raconte, mais, à l'exemple de celle qu'elle prie bien dévotement, elle a tout conservé dans son cœur. Elle nous a déclaré qu'elle se sentait maintenant allégée d'une immense tension d'esprit, lorsqu'elle voyait ces divers faits extraordinaires recueillis par écrit. Elle craignait toujours d'oublier certains détails ou de les confondre. “Depuis trois ans, a-t-elle ajouté, je me suis toujours fait un devoir de conscience d'évoquer souvent à mon esprit chacune de ces apparitions, de les repasser dans ma mémoire avec les détails les plus remarquables relativement aux vé-

tements, au maintien, à la pose et à l'expression des divers personnages aperçus."

Non seulement la voyante n'a pas tenu de mémoires touchant ses visions depuis 1893, mais les dates précises n'ont pas été marquées. Aujourd'hui, elle indique l'époque d'une apparition en la juxtaposant près de fêtes précédentes, subséquentes ou d'événements dignes de remarque qui se sont présentés vers ces temps-là.—Ainsi, pour ne prendre que ses derniers rapports, le 19 juillet 1896 était donné dans son récit comme étant le dimanche dans la neuvaine avant la fête de sainte Anne; le 7 de septembre de la même année, comme étant le lundi de la semaine qui a vu l'incendie de la maison Dutcher, etc., etc. C'est en recherchant les dates de ces divers événements ou fêtes que nous avons établi le quantième du mois pour chacune des apparitions.—Il en a été ainsi pour sa première déclaration ayant trait aux apparitions de 1893.

Ces diverses apparitions racontées dans le chapitre actuel nous présentent des scènes surchargées, plus fournies de personnages, assurément, que dans les premières manifestations. Nous les enregistrons telles qu'elles nous sont données.

Il peut se faire que plusieurs de nos lecteurs en hausseront les épaules, que d'autres même ne se cacheront pas du tout pour en rire.

Dans notre dix-neuvième siècle, sous notre constitution anglaise, chacun est libre de croire ou de ne pas croire, tant dans le domaine du mysticisme que dans celui de la politique. Mais sous peine de nous répéter, disons que les catholiques ne doivent pas être trop réfractaires au merveilleux.

Ce serait être bien simple, comme nous l'avons déjà fait entendre dès le début, de croire que nos cinq sens imparfaits et bornés embrassent l'infini qui nous étreint. Tout en restant environnés d'inconnu, nos sens se sont habitués à vivre en équilibre avec le monde matériel et spirituel ambiant, et toute rupture de cet équilibre nous peine et nous est douloureuse.

Soit habitude, soit parti pris, souvent par indifférence, encore plus souvent par crainte de lever le voile du mystère, nous agissons, nous pensons, nous rêvons, au sein des forces occultes, comme si tout nous était expliqué et nous paraissait naturel et normal. Et c'est tellement vrai, que nous écartons volontairement de notre esprit les pensées pénibles comme celles de la maladie et de la mort. Nous n'aimons pas à en parler même à ceux ou celles que nous désirerions voir bien préparés pour ce grand événement.—En cela nous évitons les occasions de rompre le précieux équilibre entre nos visions ordinaires et l'aspect insolite et inquiétant que nous procurent les apparitions du surnaturel ou du merveilleux. Cette manière d'agir ou de raisonner n'est pas pour cela très concluante au point de vue de la raison, ni au point de vue de la science, ni à celui de la foi. Ce serait être, en vérité, bien esclave des choses sensibles que de ne pouvoir se décider à croire aux phénomènes qui s'élèvent au-dessus de la sphère où nous vivons habituellement. Et quand une population, même tout un peuple, aime mieux nier les faits de ce genre, ou préfère les attribuer à l'illusion que de se donner la peine de les examiner

sérieusement, c'est signe que le sens des choses surnaturelles s'affaiblit, c'est une indication que la foi, chez ce peuple, n'est plus vive comme autrefois et qu'elle a même subi, sous l'influence des temps, des pertes radicales et irréparables.

CHAPITRE VII.

La doctrine de l'Église touchant les apparitions.

Bien que le suggère le titre de ce chapitre, nous n'allons pas poser ici en théologien sur des matières qui relèvent de la mystique divine, naturelle ou diabolique. Toutefois, pour ne pas laisser le lecteur dans l'obscurité et ne pas nous-même procéder à tâtons, il nous a fallu étudier un peu cette question tant à la lumière des auteurs spirituels et théologiques que chez les autorités purement scientifiques. Aussi, dans les quelques pages qui suivent, empruntons-nous à Gorres et à Figuer—auteurs bien accrédités dans leurs sphères respectives—les principes généraux dont nous avons besoin pour appuyer notre thèse.

Nous puiserons dans le premier surtout sans scrupule, tirant non seulement le fond, mais quelquefois la forme, sans l'altérer bien notablement. Nous éviterons, cependant, d'accumuler ici plus de règles et de principes qu'il n'en faut raisonnablement évoquer dans le but d'élucider le sujet qui nous occupe.

Saint Augustin nous apprend qu'il y a trois sortes de visions distancées les unes des autres dans un ordre qui correspond aux facultés spirituelles de l'homme.

Les visions corporelles sont naturellement au degré le plus bas, comme les sens extérieurs par le

moyen desquels elles s'accomplissent. Ce que les sens perçoivent, ce que les yeux voient, par exemple, se présente aussitôt à l'âme dans une image. Si l'âme est privée de raison, comme dans la brute, tout se borne là et l'opération est achevée. Mais si l'âme est raisonnable, alors ce que les sens ont perçu est présenté à l'esprit d'une manière telle que celui-ci comprend aussitôt ce qu'il faut entendre par ces signes. Dans certaines circonstances, il se rattache à ces visions quelque chose de caché et d'important que les élus de Dieu seulement peuvent interpréter. Ainsi le roi Balthazar vit ce qu'écrivait sur la muraille une main invisible ; ses sens en portèrent l'image dans son âme, et celle-ci la vit et la regarda. Cependant, pour qu'il comprit cette image, il fallut que Daniel vînt et lui en donnât l'explication.

Il est une dernière classe de visions qu'on nomme intellectuelles, parce qu'elles s'occupent d'objets immatériels exempts de formes sensibles. Ces dernières ne peuvent tromper en ce sens que tout ce que l'esprit comprend véritablement par elles, doit être nécessairement vrai, et que ce qui n'est pas vrai n'est pas compris par là même. Dans le sujet que nous traitons ici, il n'est pas question de cette dernière classe.

Posons un premier principe et disons qu'il est constant que toute vision qui repose sur un fond vrai et qui est le résultat d'une vie bien réglée a incontestablement pour base quelque chose d'objectif et de réel. Soutenir le contraire ce serait nier l'existence de cette loi de la continuité qui

gouverne l'ordre de la grâce aussi bien que celui de la nature.

Ceux en qui s'opèrent les visions sont élevés, dans toutes les régions de leur être, à une puissance supérieure, de sorte que, le cercle de toutes leurs facultés étant élargi, ces facultés voient apparaître des objets qui leur étaient cachés auparavant.

Il faut remarquer que les visions de ce genre subissent de la part de l'esprit une transformation et entrent dans le cercle des pensées ordinaires. Quoique d'une origine supérieure, ces visions ou apparitions sont, dans tout le reste, semblables à ce qui se produit tous les jours sous nos yeux.—Comment donc empêcher qu'elles ne soient altérées par le mélange des éléments avec lesquels elles ont une si grande affinité ? . . . Comment empêcher que les uns n'y ajoutent et que les autres n'en retranchent quelque chose, et qu'il n'arrive ici pour ainsi dire, ce qui arriva lorsque les fils des dieux s'unirent aux fils des hommes et produisirent la race des géants ? . . .

Quelquefois aussi, le supérieur ou le confesseur efface, par un scrupule légitime, ce qui pourrait choquer dans une apparition. D'autres fois, ne comprenant pas ou interprétant mal certaines choses innocentes en elles-mêmes, ils les écartent pour plus de sûreté ou ils les modifient. C'est ce qui explique pourquoi maintes apparitions arrivent tronquées à la postérité, lorsqu'il n'est plus alors possible de les rectifier, en s'adressant à ceux-là mêmes qui les ont eues.

Voilà donc une première cause d'erreur à laquelle s'en joint une autre que nous mentionnons tout de

suite. — Toute personne, devant qui se manifestent de telles apparitions, est exposée à se laisser tromper non seulement par des influences naturelles, mais encore par celles du démon. Dans cette sphère supérieure, les voyants trouvent ouvertes devant eux non seulement les régions de la lumière, mais encore celles des ténèbres. Ils marchent dans des voies qui conduisent, d'un côté, aux intelligences célestes, de l'autre, aux esprits du noir abîme.

L'homme, dans l'état mystique, est donc sollicité des deux côtés. Ce qu'il y a de bon est attiré par le bien et ce qu'il y a de mauvais est attiré par le mal. — Quand même il serait parvenu à une hauteur remarquable par la prédominance du bien, la faiblesse humaine y est montée avec lui, et cet état lui prépare déjà des tentations terribles du côté de l'orgueil et de la présomption. — Aussi, de quelque côté que les théologiens envisagent ce sujet, ils ne trouvent nulle part, dans les visions même les plus élevées, à plus forte raison dans les autres, des garanties parfaites qui puissent nous autoriser à les admettre, de prime abord, sans examen, comme des vérités incontestables.

Les visions, quelles qu'elles soient, doivent donc être soumises à un examen attentif, éclairé et sérieux. Et comme il s'agit de matières théologiques, cet examen appartient d'abord à l'Église, puis à la science, parce que Dieu est l'auteur de toutes les vérités, de celles que nous découvrons par les moyens scientifiques, aussi bien que de celles que l'esprit contemple dans la vie mystique.

Plusieurs théologiens ont composé à ce sujet des écrits remarquables, entr'autres : *De la distinction des visions vraies et fausses*, par le chancelier Gerson ; *Du discernement des esprits*, par le cardinal Bona ; *Des esprits et de leur discernement*, par H. de Vrimarya, etc., etc. Ces théologiens ne regardent pas même la prédiction des événements futurs

comme un signe évident que les visions viennent de Dieu, à moins qu'il ne s'agisse de choses qui dépendent uniquement de la volonté divine ou de la liberté humaine.

En second lieu, quand même ces apparitions paraissent avoir été vues sans le secours d'aucune forme, qu'elles contiennent des choses saintes, vraisemblables et excellentes, qu'elles enflamment le zèle pour la gloire de Dieu et les œuvres spirituelles, ils ne veulent pas nécessairement en conclure qu'elles viennent de Dieu. Ces théologiens pensent que, malgré toutes ces conditions réunies, l'illusion est encore possible; parce que, quelque saint que soit un voyant, il est toujours sujet à l'erreur et que celle-ci peut lui venir soit de ses puissances naturelles surexcitées par quelque moyen physique ou bien du démon qui agit en lui ou hors de lui.—Néanmoins, ces juges touchant les questions mystiques n'en condamnent pas pour cela ce genre de visions. Ils se contentent de les traiter avec beaucoup de respect, sans exiger qu'on se prononce sur leur compte.

En troisième lieu, les autorités spirituelles regardent comme douteuses toutes les communications sur des sujets philosophiques ou théologiques controversés. Elles pèsent au même poids celles qui, s'écartant des règles accoutumées de la sagesse divine, mettent en avant des choses inouïes et dans une forme insolite, aussi bien que celles qui tendent à introduire des manières de vivre nouvelles et extraordinaires. Elles jugent de la même manière les révélations qui ne peuvent avoir aucun avantage pour le bien général ou particulier; celles qui contiennent des choses contredites par la raison et l'Écriture. Ces théologiens se défient beaucoup des visions reçues dans une âme bouleversée ou violemment émue. Ils n'ont guère plus de confiance dans les communications faites avec un langage confus.

Ils ne sont pas sans précautions pour celles qui se produisent chez des femmes douées d'une imagination très vive, d'une vue et d'une ouïe très subtiles, ou très faibles, au contraire.

Ils veulent examiner à la loupe les visions de ces personnes qui font un métier de prédire l'avenir, qui se servent pour cela de formules équivoques,—et enfin les apparitions qui ne laissent après elles aucune certitude de leur vérité, qui ne se gravent que faiblement dans la mémoire et qui, au lieu de porter au bien, éveillent dans l'âme, au contraire, le doute et la négligence.—Toutes ces dernières—qu'on le remarque bien—ne sont pas condamnées, ni méprisées, mais on les considère comme douteuses.

Voici maintenant les signes auxquels ils reconnaissent que les visions sont incontestablement fausses. C'est quand, soit dans la forme, soit dans les circonstances concomitantes ou dans les effets subséquents, elles ont quelque chose de vain, de repoussant, de honteux, d'orgueilleux ou de fier ; alors elles viennent du démon plutôt que de Dieu. Si les voyants n'ont pas la foi, s'ils sont adonnés au mensonge, s'ils se servent de moyens superstitieux ; si leurs mœurs sont mauvaises, s'ils sont esclaves des voluptés de la chair ou embarrassés de soins inutiles ; s'ils paraissent fous ou possédés, il n'y a naturellement aucun fond à faire sur leurs visions.

Quand ces apparitions représentent comme facile le chemin du ciel, qu'elles induisent les pécheurs à différer leur conversion, qu'elles donnent occasion à des pratiques de piété fausses ou inutiles ; quand elles ont pour objet des choses inconciliables avec la sagesse de Dieu, qu'elles renferment, d'une manière évidente ou cachée, quelque hérésie,—alors il faut les rejeter sans hésitation. Si ces visions poussent à la précipitation, au trouble, à l'impatience ; s'il s'y mêle quelque chose de déréglé ou de mauvais ; si elles renferment des promesses qui dépas-

sent les limites de la justice, de la sagesse et des convenances,—elles ne sont pas divines.

Elles viennent du démon lorsqu'elles portent à faire des choses qui sont contraires à l'exemple de Notre-Seigneur et des saints, lorsqu'elles enflent l'homme d'orgueil, qu'elles le rendent étranger à son propre cœur et qu'elles affaiblissent en lui les dons de Dieu.

Ce que nous venons de dire explique et justifie la prudence surnaturelle de l'Eglise relativement aux visions. Les dogmes, les doctrines et les principes dont elle est dépositaire ne lui sont point venus par des visions. Ils appartiennent à un ordre de choses bien différent, et dans lequel les visions doivent trouver leur confirmation et leur garantie.

D'un autre côté, l'Eglise sait aussi que le Saint-Esprit lui a été promis, afin de l'introduire dans toute vérité. Elle sait que ce Paraclet agit non seulement dans le corps entier de l'Eglise, mais encore dans ses membres en particulier. Elle reconnaît que cet Esprit vivificateur, ce *Pater pauperum*, comme elle l'appelle dans son hymne de la Pentecôte, se manifeste souvent—outre ses voies régulières—par des moyens extraordinaires, comme au temps des prophètes.

L'Eglise est donc bien loin de négliger les trésors de science qui, peu à peu, se sont ainsi formés en son sein, dans le cours des siècles. Au contraire, elle les estime grandement et elle reconnaît en eux un accroissement du fonds de vérité qu'elle possède déjà, sans leur accorder toutefois une autorité souveraine par rapport à ce fonds même. Elle ne confronte pas ses dogmes avec ces visions, mais elle confronte, au contraire, chaque vision avec les vérités fondamentales dont elle a reçu le dépôt. C'est alors qu'elle rejette sans balancer tout ce qui est en contradiction avec ces mêmes vérités, tout ce

qui ne peut être justifié par ses enseignements. L'Église désire que nous ne mettions notre foi entière que dans les apparitions fournies avec des preuves incontestables ; pour le reste, elle nous enseigne à ne pas les rejeter avec précipitation, lors même que ces preuves ne sont pas tout à fait certaines, mais qu'il faut plutôt attendre, pour porter son jugement, que le temps et un examen plus attentif aient découvert la vérité.

Dans tous les cas importants, l'Église elle-même commence cet examen. Elle s'appuie sur l'enseignement qui lui a été communiqué et sur l'expérience du passé. Elle scrute jusque dans leur fond le plus intime la vie des voyants et leurs visions, et elle prononce son jugement avec une sage lenteur, selon les circonstances. Ce jugement est favorable lorsque les visions ont exercé une influence évidemment surnaturelle et divine sur les voyants eux-mêmes et sur leur entourage, sans qu'on puisse, d'ailleurs, soupçonner raisonnablement aucune illusion. Il est également approbatif lorsque plusieurs ont reçu en même temps ces visions ; lorsque celles-ci sont suivies d'effets merveilleux, comme de guérisons au autres choses de ce genre ; lorsque elles se sont montrées inopinément au milieu de circonstances qui ne laissent place pour aucune illusion, soit de la part du démon, soit de la part de l'imagination. Il est encore favorable lorsque, par leur ensemble, ces apparitions paraissent authentiques, venant d'en haut, et que ceux qui les ont reçues en sont, eux-mêmes, très convaincus.

Lorsque ces signes manquent, en entier ou en partie, et que les visions ne renferment rien de repressible en elles-mêmes, l'Église s'abstient encore de prononcer et laisse la question indécise.

De tout ceci, nous pouvons conclure qu'il ne faut pas s'étonner si une décision n'a pas encore été donnée de la part de l'autorité ecclésiastique, au sujet

des étranges événements de Dorchester Road. Ces apparitions se continueraient-elles encore pour des années, avec le même caractère qu'elles ont présentement, que rien probablement n'obligerait l'Eglise à donner son approbation formelle. Mais, rappelons-nous toujours que le manque de sanction formelle par l'Eglise ne nous autorise pas à mépriser ces visions, ni même à être indifférents à l'endroit des voyants ou voyantes quand nous avons des obligations réciproques avec eux, comme, par exemple, les parents à l'égard des enfants, les époux ou épouses envers l'un et l'autre, les institutrices envers les enfants favorisés de visions, etc., etc.

D'un autre côté, quand même l'Eglise approuverait formellement ces apparitions, elle n'exigerait pas des fidèles la foi qu'elle exige à l'égard de ses doctrines. Elle se contenterait de les recommander comme dignes de croyance et comme des moyens subsidiaires de la foi.

Enfin, dans ces derniers cas, elle laisse à chacun à déterminer dans quelle mesure on doit donner son assentiment à ces visions, et elle défend seulement de les rejeter sans condition.

ÉPILOGUE.

C'était le 19 septembre 1846.

Un petit berger nommé Maximin Gérard, âgé de onze ans, et une petite bergère nommée Mélanie Matthieu, âgée de 14 ans, gardaient leurs troupeaux sur la montagne de la Salette.

La chaleur du jour était accablante : les deux bergers s'étaient endormis auprès d'un petit ruisseau. Mélanie se réveillant n'aperçut plus les vaches ; elle réveilla Maximin, et aussitôt ils coururent la montagne pour aller à leur recherche.— En les ramenant, ils trouvèrent, à la place qu'ils venaient de quitter, une belle dame assise au bord du petit ruisseau. Elle avait la tête penchée et appuyée sur ses mains.—*N'ayez pas peur*, dit-elle aux enfants, *et venez à moi.* Elle se leva aussitôt ; les enfants approchèrent : la voix douce de cette belle dame les tranquillisa.

— *Aimes-tu bien le bon Dieu*, demanda-t-elle à Maximin ?

— Pas beaucoup.

— Dis-tu tes prières ?

— Pas guère, répliqua-t-il naïvement, je n'ai pas le temps ; aussitôt l'aurore naissante, je suis forcé de quitter la maison pour aller aux champs.

— Mes enfants, dit la dame, il faut prier le bon Dieu. Si vous n'avez pas le temps dans la maison, dites une petite prière dans vos champs ; invoquez le bon Dieu pour qu'il répande ses bénédictions sur vous et sur vos parents. Je suis venue vous annoncer une grande nouvelle que vous pouvez répandre, et tout de suite vos paroles auront de l'écho dans tout le monde. Ecoutez-moi : dites que je vous ai apparue. Je suis Marie, la mère de Jésus. Dites à mon peuple que s'il ne veut pas se con-

vertir, je serai forcée de laisser tomber le bras de Jésus, mon Fils, sur lui. Il est si lourd que je ne puis le soutenir plus longtemps."

"Jamais, mes enfants, on ne pourra reconnaître les peines que je prends pour tous les hommes. On oublie Jésus pour les plaisirs du monde, on ne sanctifie plus le saint jour du dimanche, on blasphème, on profane le nom de Dieu. Le travail imposé à l'homme est devenu un fardeau, aussi les biens de la terre dépérissent. La récolte des pommes de terre était un avertissement du ciel pour vous engager à travailler davantage, et cette plante si nécessaire va continuer de tomber en pourriture, si on ne se hâte de travailler cette plante, bienfait de Dieu. Le commerce des hommes entre eux est devenu un agiotage honteux, et le blé, qui est la première nourriture de l'homme, est devenu un trafic injuste, etc., etc."

Alors la sainte Vierge chemina quelques instants avec les petits pères de la Salette et elle disparut dans un globe de lumière, après avoir prononcé ces paroles : — *Eh bien, mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple.*

Ce que nous venons de raconter, les deux bergers de la Salette ne le virent qu'une fois. Ils annoncèrent ce qu'ils avaient vu, ce qu'ils avaient entendu, et ils furent crus sur parole. Les maîtres ou parents de Maximin et de Mélanie ne balancèrent pas un instant sous le souffle du doute. Il en fut de même de tous ceux auprès desquels ces deux voyants se rendirent pour transmettre le message dont ils étaient chargés. — Pourtant, ce n'était que deux enfants bien ordinaires, de basse condition, sachant à peine prier, ayant autant de défauts que les autres enfants de leur âge, tant il est vrai que Dieu et sa bonne Mère ne font pas acception des personnes pour répandre leurs grâces, pour donner leurs salutaires avertissements et pour arriver à

leurs fins. — Pour nous convaincre de cela, étudions pour un moment ces deux voyants de la Salette.

Mélanie Mathieu était une enfant naïve, simple, remplie de crédulité et de superstition. — *Si le diable y est, qu'il en sorte ; si le bon Dieu y est, qu'il y reste* : tel était son *Benedicite* quand, avec la pointe de son couteau, elle entamait le petit pain rond des bergers, en faisant une petite ouverture au sommet.

Et Maximin, lui, quelle tête légère ! quel enfant espiègle, brusque, prompt à la colère et, par-dessus tout, ignorant au sujet des vérités de la religion !

— Passons à Lourdes.

Bernadette Soubirous, était-ce donc un prodige d'intelligence et de sainteté ? Point du tout. Le prêtre qui lui faisait réciter son catéchisme ne l'avait jamais remarquée plus que les autres, excepté, peut-être, parce qu'elle était frêle, souffreteuse et asthmatique.

Adoptée dans une autre famille, elle avait passé les années de son enfance à garder un humble troupeau sur les coteaux déserts des Hautes-Pyrénées. En fait de prières, elle ne connaissait que le chapelet, et elle n'avait pas encore fait sa première communion, lorsque les grandes révélations de 1858 lui furent faites par l'Immaculée Mère de Dieu. — Ces voyantes privilégiées ne parlaient, à vrai dire, que le patois de leurs cantons respectifs, et c'est le style de l'historien qui, après s'être emparé des faits, nous les a fournis dans la langue et dans la forme que nous lisons aujourd'hui.

Disons en terminant que Mélanie de la Salette était chargée d'un terrible message pour le peuple français, si ce dernier ne sortait de ses voies et ne faisait pénitence. — Les bonnes œuvres, les prières, les supplications d'un grand nombre de chrétiens fervents détournèrent de la France une partie des fléaux qui devaient s'abattre sur elle. — Peut-être,

aujourd'hui, dans notre pays, le nuage de la colère de Dieu s'amoncelle-t-il au-dessus de nos têtes !

Nous sommes, nous aussi, le peuple de Marie. Nos pères,—ceux surtout qui sortirent de la mère-patrie en 1642, dans l'expédition de d'Aulnay,—venaient d'être placés, avec tout le royaume de France, sous la protection de la sainte Vierge par Louis XIII. Nous-mêmes, Acadiens, nous avons renouvelé, en 1881, cet acte de pieuse consécration à Marie. Qui sait si, à l'heure présente, la Mère de notre nation ne croit pas nécessaire de nous exhorter à la pénitence, comme elle le fit naguère à la Salette et à Lourdes ? Qui sait si elle ne vient pas nous supplier de rentrer dans le bon chemin, afin de préserver notre foi intacte, nos familles et nos foyers intacts, de garder dans leur intégrité l'honnêteté et ces autres vertus qui furent celles de nos pères.

Elle est notre protectrice nationale ; elle est, pour ainsi dire, notre avocate obligée auprès de Dieu. A ce titre il n'y aurait rien d'étonnant de la voir s'intéresser à nous, même par des moyens extraordinaires. Non, nous ne serions pas surpris de la voir intervenir quand le luxe appauvrit rapidement nos familles, quand la simplicité de nos aïeux disparaît jour par jour et quand s'affaiblissent de plus en plus, ces mœurs honnêtes, pieuses et austères qui,—nonobstant la pauvreté et les privations,—perpétuèrent l'honneur et le bonheur dans chaque foyer acadien jusqu'à ces derniers temps.



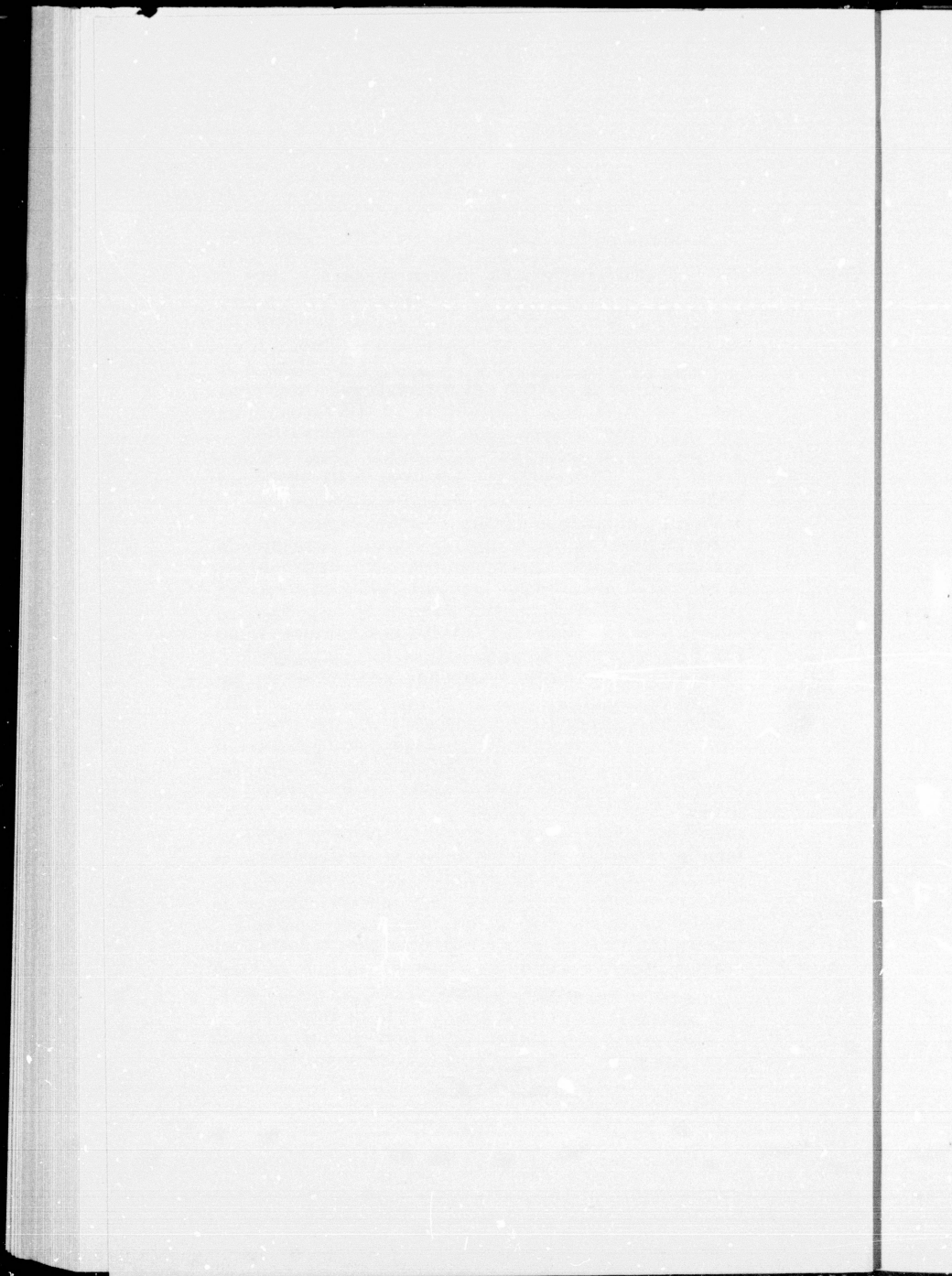


TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES.
AVANT-PROPOS.....	1
CHAPITRE I.—Établissement de Scoudouc.—L'école de Dorchester Road.....	11
CHAPITRE II.—Récits des enfants.....	20
CHAPITRE III.—Autres récits curieux par des enfants.—Réflexions.....	29
CHAPITRE IV.—Visions des adultes.....	39
CHAPITRE V.—Témoignage de l'institutrice.....	49
CHAPITRE VI.—Réflexions sur le témoignage précédent.—Apparitions en 1896.....	58
CHAPITRE VII.—La doctrine de l'Église touchant les apparitions.....	69
ÉPILOGUE.....	78

